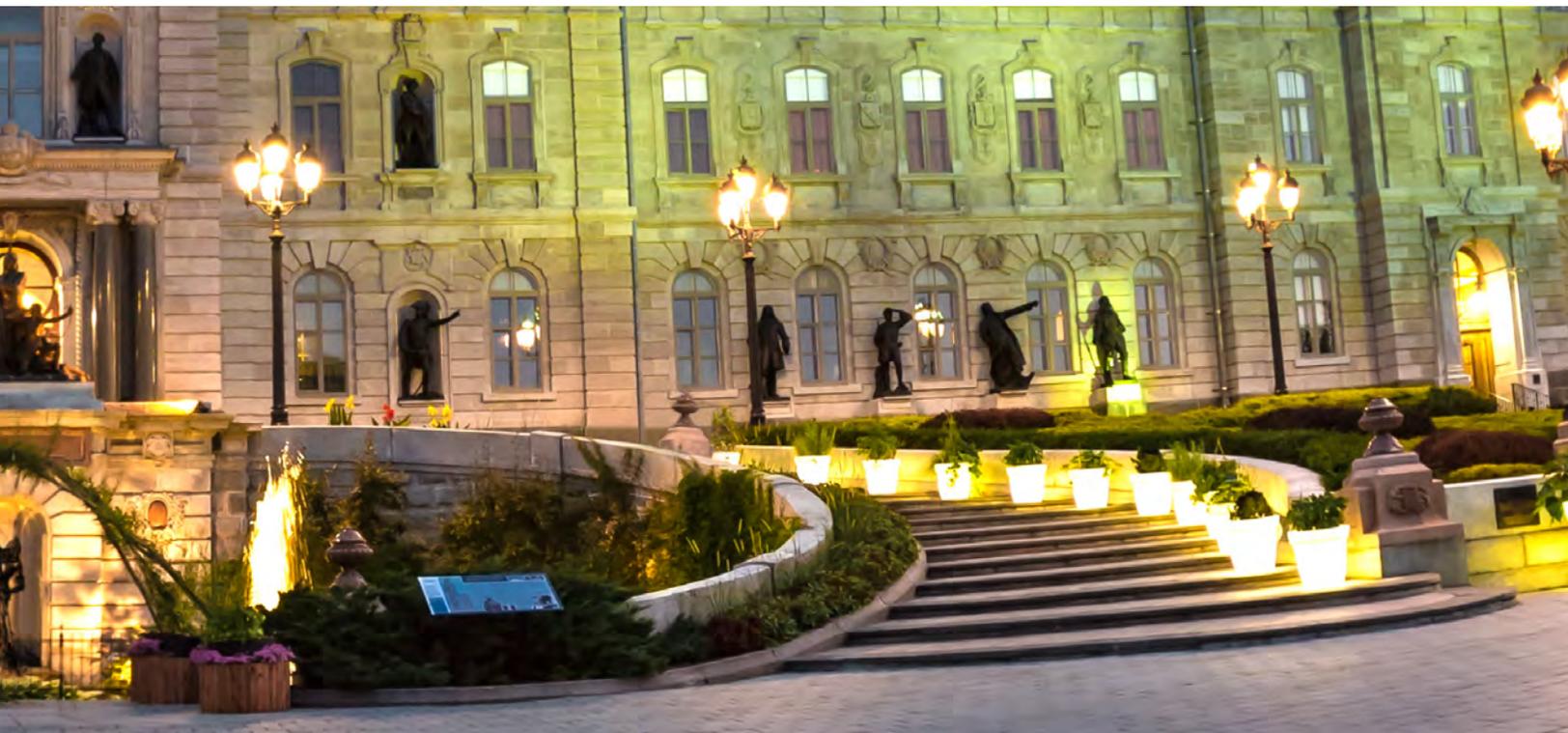


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2014 - 2015

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



En couverture :

Le soir tombé, lampadaires et pots de végétaux illuminent la façade de l'hôtel du Parlement, mettant en valeur les statues qui semblent en être les sentinelles.

Photo : François Laliberté, collection Assemblée nationale

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2014 - 2015

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Cette publication a été réalisée avec la collaboration des cadres et du personnel de toutes les unités administratives de l'Assemblée nationale. Les renseignements présentés dans ce rapport, sauf indication contraire, font état des activités de l'Assemblée nationale du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

DIRECTION

Isabelle Giguère

COORDINATION ET RÉDACTION

Andréanne Gélinas

RÉVISION LINGUISTIQUE

Éliane de Nicolini

COLLABORATION

France Pelletier

Marie-Josée Dufour

COUVERTURE

Manon Paré

MISE EN PAGES

Isabelle Jacques

PHOTOGRAPHIES

Collection Assemblée nationale du Québec

PHOTOGRAPHES

Clément Allard

Alejandro Anaya

Christian Chevalier

Jean-Yves Cliche

Valérie Cliche

Édouard de Blaÿ

François Laliberté

Claude Mathieu

François Nadeau

Renaud Philippe

Roch Théroux

Direction des communications, des programmes
éducatifs et de l'accueil

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale

ISSN 1492-5753

ISBN 978-2-550-70547-5

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2015

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015

MOT DU PRÉSIDENT	7
MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	9
FAITS SAILLANTS	11

LE TRAVAIL **DES DÉPUTÉS**

L'ASSEMBLÉE NATIONALE	17
La mission de l'Assemblée nationale	17
La composition de l'Assemblée	17
La répartition des sièges	17
La présidence	18
Les changements dans la composition de l'Assemblée	19
Diagramme de l'Assemblée nationale au 31 mars 2015	22
LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE	23
Directive de la présidence	23
Le travail à l'Assemblée nationale	24
Le bilan du travail à l'Assemblée nationale	24
Les affaires courantes	25
Les affaires du jour	27
Le travail en commission parlementaire	29
Le bilan du travail en commission	29
L'étude détaillée des projets de loi	30
Les consultations publiques	30
L'étude des crédits budgétaires	30
Les commissions parlementaires	31
Rapports contenant des observations, des conclusions et/ou des recommandations	39
Présidents de séance	40
LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE	41
L'Assemblée parlementaire de la Francophonie	41
L'Association parlementaire du Commonwealth	43
La Confédération parlementaire des Amériques	44
Les organisations parlementaires des États-Unis	45

Les relations bilatérales avec les Parlements partenaires et avec les institutions européennes.....	47
La coopération interparlementaire.....	47
Les rencontres du président de l'Assemblée nationale avec ses homologues.....	48
Les visites officielles.....	48

L'ASSEMBLÉE NATIONALE **ET LES CITOYENS**

Les Médailles d'honneur	53
Les Prix du livre politique	54
La participation citoyenne aux travaux parlementaires	55
Les pétitions.....	55
Les commentaires reçus.....	55
Les visiteurs de l'Assemblée nationale	56
Les visites guidées.....	56
Journées portes ouvertes.....	56
Brunchs spéciaux.....	57
Journées de familiarisation.....	57
La Bibliothèque	57
Une bibliothèque ouverte au public.....	57
Un appui aux parlementaires et aux unités administratives.....	58
Information et publications.....	58
Les collections.....	59
La mission éducative	59
Par ici la démocratie.....	59
La Tournée de la présidence.....	60
Les simulations parlementaires.....	60
La Fondation Jean-Charles-Bonenfant.....	62
Les Parlements au primaire et au secondaire.....	64
La Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires.....	65
Le cours de droit et procédure parlementaire.....	66
Le programme des pages étudiants.....	66
La télédiffusion	67

LES ACTIVITÉS **ADMINISTRATIVES**

La vision et les valeurs de l'administration de l'Assemblée nationale.....	71
Le Bureau de l'Assemblée.....	72
Les modifications au plan d'organisation administrative.....	72
L'organigramme au 31 mars 2015.....	73
Le projet d'amélioration des infrastructures.....	74
Le personnel.....	75
Un quart de siècle et plus de dévouement.....	76
Un coup d'œil sur l'administration.....	77
Utilisation des crédits alloués à l'Assemblée nationale en 2014-2015.....	79

LES **ANNEXES**

Les projets de loi adoptés.....	83
Les mandats des commissions parlementaires terminés ou en cours de réalisation en 2014-2015.....	86
Masse salariale, allocations et dépenses des députés pour l'année 2014-2015.....	94
Mandats des unités administratives.....	95

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté que je vous présente le *Rapport d'activité de l'Assemblée nationale du Québec* pour l'exercice financier 2014-2015. Il dresse le bilan d'une année marquée notamment par des élections générales, le 7 avril 2014. L'Assemblée nationale a alors accueilli 44 nouveaux députés et pour 8 d'entre eux, il s'agissait d'un retour, après une interruption de leur carrière politique.



Dès la 1^{re} session de la 41^e législature, le 20 mai 2014, les députés m'ont unanimement fait l'honneur de me réélire à la présidence de l'Assemblée nationale pour un troisième mandat. Je les remercie de leur confiance et les assure de l'impartialité que mes fonctions exigent.

Parmi les activités importantes de l'année, figure la visite officielle du président de la République française, M. François Hollande, qui s'est adressé aux parlementaires, le 4 novembre 2014. J'ai eu l'honneur, au cours de sa visite, de lui décerner la Médaille du Président.

Par ailleurs, dans un tout autre registre, le projet d'amélioration des infrastructures de l'hôtel du Parlement a été lancé. Nous vivons dans un monde où la question de la sécurité occupe une place primordiale. Ce projet vise donc les installations et les mesures de sécurité. Il a aussi pour but d'améliorer les aires d'accueil, l'accès des visiteurs ainsi que les services destinés aux commissions, aux parlementaires et aux citoyens. Il comprendra des travaux de mise aux normes, rendus nécessaires par les besoins des députés, qui ont considérablement évolué depuis la construction de l'hôtel du Parlement, qui a pris fin en 1886.

L'année 2014-2015 a été ponctuée de dates historiques que l'Assemblée nationale a soulignées. Ainsi, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, l'exposition *Histoires de députés* a pris l'affiche en mai 2014. Puis, afin de marquer le centenaire du début de la Première Guerre mondiale, la Bibliothèque a monté une exposition présentée sous le titre *Souvenirs de la Guerre 14-18, les collections de l'Assemblée nationale*.

L'histoire s'écrit jour après jour en nos murs : tout en y jouant un rôle déterminant, l'Assemblée nationale en est aussi le témoin. Cela a été le cas encore cette année. Aux expositions, s'est ajouté le dévoilement d'une plaque, placée sur un mur extérieur du parlement, à la mémoire des victimes de la fusillade de mai 1984 : MM. Georges Boyer, Roger Lefrançois et Camille Lepage. Cela a donné lieu à une émouvante cérémonie en septembre 2014.

Enfin j'espère que ce rapport vous permettra de prendre la pleine mesure du travail des parlementaires et du personnel de l'Assemblée nationale et de vous familiariser avec l'exercice de la démocratie au Québec.

Bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Chagnon'. The signature is stylized and fluid, with a long horizontal stroke at the end.

Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Tout comme le président, c'est avec fierté que je vous présente ce 16^e rapport d'activité, qui dresse le bilan des travaux parlementaires et des réalisations de l'Assemblée nationale au cours de la dernière année.



L'administration de l'Assemblée a pour mission d'offrir tous les services et ressources nécessaires aux parlementaires afin de les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions qui consistent à légiférer, contrôler l'administration publique et représenter leurs concitoyens. La Direction générale des affaires juridiques et parlementaires, la Direction générale à l'administration et la Direction générale des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque en constituent les trois grands secteurs.

Au lendemain des élections du 7 avril 2014, l'Assemblée nationale a entrepris une opération d'envergure pour accueillir les députés nouvellement élus. Encore une fois, les membres du personnel administratif ont déployé des efforts exceptionnels pour offrir rapidement aux députés les services et les outils dont ils avaient besoin, aussi bien au parlement qu'en circonscription, afin d'entreprendre leur mandat.

D'année en année, les quelque 700 membres du personnel de l'Assemblée permettent aux députés d'exercer efficacement leurs fonctions, que ce soit à l'Assemblée nationale, en commission parlementaire ou dans leur circonscription. Les services que nous offrons sont variés. Ils vont de la préparation, du suivi et de la diffusion des travaux parlementaires à la sécurité des personnes et des édifices, en passant par la gestion des ressources humaines, financières et matérielles, les services de recherche et d'information, les télécommunications et l'informatique, ainsi que les restaurants, l'accueil et la communication avec les citoyens, la gestion de notre patrimoine immobilier et documentaire, la diplomatie parlementaire, et bien d'autres encore. Une révision de l'offre de services a d'ailleurs été amorcée afin notamment d'optimiser et de moderniser le soutien offert aux parlementaires.

Chaque membre du personnel a toute son importance et contribue par son talent, sa créativité et ses connaissances à faire de notre institution un Parlement ouvert, moderne et efficace, au service des députés et de la population. Les membres de cette grande équipe du personnel de l'Assemblée nationale forment une force vive sur laquelle les députés peuvent toujours compter, où qu'ils soient. J'en suis très fier et leur témoigne, une fois de plus, toute ma reconnaissance.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Michel Bonsaint'. The signature is fluid and cursive, written over a light grey circular watermark.

Michel Bonsaint

Secrétaire général de l'Assemblée nationale

Début de la 41^e législature

Les élections générales du 7 avril 2014 ont permis d'élire les 125 députés de la 41^e législature. Celle-ci s'est ouverte officiellement quand le secrétaire général de l'Assemblée a reçu, du directeur général des élections, la liste des candidats proclamés élus.

Le 20 mai, au moment de l'ouverture de la 1^{re} session, M. Jacques Chagnon, député de Westmount–Saint-Louis, a été réélu président de l'Assemblée nationale. De plus, M. François Ouimet, M^{me} Maryse Gaudreault et M. François Gendron ont été élus à la vice-présidence.



Visite de M. François Hollande

Le président de la République française, M. François Hollande, a été reçu le 4 novembre 2014 à la salle de l'Assemblée nationale, où il a prononcé une allocution devant les parlementaires québécois et de nombreux invités. « Au-delà de notre amitié, de notre histoire, de nos échanges, c'est pour donner une nouvelle impulsion à notre relation que je suis ici », a-t-il fait valoir. M. Hollande a également noté que la culture est encore plus belle lorsqu'elle s'exprime en français. Au cours de la cérémonie, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, lui a décerné la Médaille du Président.



Lancement du site Par ici la démocratie

Conviviale et actuelle, la nouvelle boîte à outils de l'Assemblée nationale est une source d'information fiable en matière d'histoire et d'éducation à la citoyenneté. Mis en ligne le 27 août 2014, le site Par ici la démocratie fait écho à la volonté de l'Assemblée nationale de joindre les jeunes dans les établissements d'enseignement pour leur faire connaître le rôle des parlementaires et de la démocratie dans la société.

Par ici la démocratie, c'est :

- Une interface jeune et attrayante ;
- Un outil pédagogique convivial ;
- Du contenu vulgarisé et rigoureux, libre et modifiable ;
- Une ligne du temps thématique, dynamique et originale ;
- Un espace personnel permettant d'épingler articles, photos, cartes ou graphiques ;
- Un portail pour les activités d'éducation à la démocratie offertes par l'Assemblée nationale.

En mars 2015, ce site s'est vu décerner le prix Mérite du français dans les technologies de l'information par l'Office québécois de la langue française.

Dévoilement d'une plaque en hommage aux victimes de la fusillade de 1984

Le 18 septembre 2014, une émouvante cérémonie a marqué le dévoilement, par le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, d'une plaque à la mémoire des victimes de la fusillade du 8 mai 1984, placée sur un mur extérieur du parlement. Les noms des trois victimes, MM. Georges Boyer, Roger Lefrançois et Camille Lepage, sont gravés dans le bronze. Une centaine de personnes ont assisté à la cérémonie, dont les proches des victimes et M. Marc Jalbert, fils du sergent d'armes René Jalbert. Rappelons que, par sa courageuse intervention, M. Jalbert, maintenant décédé, a permis d'éviter la perte de plusieurs autres vies. M. Chagnon a souligné que les victimes étaient tombées sous les balles alors qu'elles étaient au service de la démocratie.

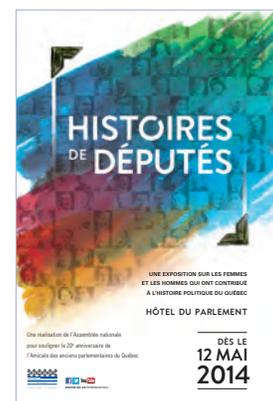


Nouvelles expositions : *Histoires de députés* et *Souvenirs de la guerre 14-18 : les collections de l'Assemblée nationale*

Préparées à partir d'archives de l'Assemblée nationale, deux nouvelles expositions ont vu le jour en 2014-2015. Inaugurée le 13 mai et présentée à l'occasion du 20^e anniversaire de la création de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, l'exposition *Histoires de députés* met en valeur les rôles et les responsabilités des parlementaires québécois de même que leur quotidien au parlement.

Une exposition à l'occasion du centenaire du début de la Première Guerre mondiale, *Souvenirs de la Guerre 14-18, les collections de l'Assemblée nationale*, s'est tenue à la Bibliothèque à partir du 24 septembre 2014. Cet anniversaire a été souligné de diverses façons par de nombreux organismes au Québec, au Canada et à l'international.

Ces deux expositions seront accessibles aux visiteurs de l'Assemblée nationale encore en 2015.



Projet d'amélioration des infrastructures

Le monde dans lequel nous vivons a considérablement changé depuis 1886, année où a été complétée la construction de l'hôtel du Parlement. Le travail des parlementaires a beaucoup évolué et le nombre ainsi que la nature des activités qui se déroulent à l'hôtel du Parlement ne sont plus les mêmes.

Sur le plan de la sécurité, force est de constater, à la lumière des tragiques événements qui se sont produits l'automne dernier au parlement d'Ottawa, notamment, mais aussi ailleurs dans le monde, que l'enjeu de la sécurité est devenu incontournable, même au sein de nos institutions parlementaires.

C'est pourquoi le Bureau de l'Assemblée nationale a donné le mandat à des professionnels en architecture et en ingénierie de procéder à la conception des plans et devis du Projet d'amélioration des infrastructures. La poursuite des travaux de construction sera conditionnelle à l'approbation du Bureau de l'Assemblée nationale à l'automne 2015.



LE TRAVAIL
DES DÉPUTÉS



L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La mission de l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale du Québec constitue l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée des députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont aussi pour rôle de contrôler les actes du gouvernement et de discuter de toute question d'intérêt public, notamment au sein des commissions parlementaires. La durée du mandat collectif de ces députés, entre deux élections générales, est appelée « législature ».



La composition de l'Assemblée

LA RÉPARTITION DES SIÈGES

Les dernières élections générales ont eu lieu le 7 avril 2014.

À l'ouverture de la 1^{re} session de la 41^e législature, le 20 mai 2014, la répartition des sièges selon les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale était la suivante :

Parti libéral	70
Parti québécois	30
Coalition avenir Québec	22
Québec solidaire	3

Le 31 mars 2015, la répartition des sièges selon les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale était la suivante :

Parti libéral	69
Parti québécois	30
Coalition avenir Québec	22
Québec solidaire	3
Vacant	1

LA PRÉSIDENCE

L'Assemblée doit élire un président dès le début de la première séance de chaque législature. Le 20 mai 2014, l'Assemblée a donc procédé à l'élection du président et des vice-présidents. À cette occasion, M. Jacques Chagnon, député de Westmount–Saint-Louis, a été réélu président de l'Assemblée nationale. Comme il était le seul membre de l'Assemblée ayant soumis une déclaration de candidature, le député président à l'élection, M. François Gendron, a proclamé M. Chagnon élu. M. Gendron agissait alors à titre de doyen de l'Assemblée.

Définition de doyen de l'Assemblée : Le doyen est le plus ancien membre de l'Assemblée qui n'est ni candidat à la charge de président, ni ministre, ni chef d'un groupe parlementaire, ni membre de la Commission de l'Assemblée nationale.

Serment du président

Comme il l'avait fait à la 40^e législature, le président a prêté serment devant le secrétaire général à la suite de son élection.

Élection des trois vice-présidents

M. François Ouimet, député de Marquette, M^{me} Maryse Gaudreault, députée de Hull et M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, ont été respectivement élus premier, deuxième et troisième vice-président de l'Assemblée.



LES CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Les démissions

Trois députés ont démissionné en 2014-2015 :



M. Christian Dubé
Circonscription de Lévis

Date de la première élection :
4 septembre 2012

Date de la démission :
15 août 2014

**Fonction au moment
de la démission :** Député



M^{me} Éline Zakaïb
Circonscription de Richelieu

Date de la première élection :
4 septembre 2012

Date de la démission :
29 septembre 2014

**Fonction au moment
de la démission :** Députée



M. Yves Bolduc
Circonscription de Jean-Talon

Date de la première élection :
29 septembre 2008

Date de la démission :
26 février 2015

**Fonction au moment
de la démission :** Ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport et ministre de
l'Enseignement supérieur, de la
Recherche et de la Science

Les élections partielles

Deux élections partielles ont eu lieu au cours de la dernière année financière :



Circonscription de Lévis
Le 20 octobre 2014

M. François Paradis,
de la Coalition avenir Québec,
a été élu.



Circonscription de Richelieu
Le 9 mars 2015

M. Sylvain Rochon,
du Parti québécois,
a été élu.



PHILIPPE COUILLARD
Premier ministre
Roberval



JEAN-MARC FOURNIER Leader Saint-Laurent
GERRY SKLAVOUNOS Leader adjoint Laurier-Devise
STÉPHANIE VALLÉE Leader adjointe Gatineau
STÉPHANE BILLETTE Whip Huntingdon
PATRICK HUOT Whip adjoint Vanier-Les Rivières
KARINE VALLIÈRES Whip adjointe Richmond
NICOLE MÉNARD Présidente du caucus Laporte



MARC TANGUY LaFontaine
LISE THÉRIAULT Anjou-Louis-Riel
DOMINIQUE VIEN Bellechasse
KATHLEEN WEIL Notre-Dame-de-Grâce

2015



JACQUES CHAGNON
Président
Westmount-Saint-Louis



FRANÇOIS DUIMET
Vice-président
Marquette



MARYSE GAUDREAULT
Vice-présidente
Hull



FRANÇOIS GENDRON
Vice-président
Abitibi-Ouest

Les parlementaires de la
41^e législature
au 31 mars 2015
LÉGISLATURE



STÉPHANE BÉDARD
Chef de l'opposition officielle
Chicoutimi



AGNÈS MALTAIS Leader
Taschereau
STÉPHANE BERGERON Leader adjoint
Verchères
MARJOLAIN DUFOUR Whip
René-Lévesque
SYLVAIN PAGÉ Président du caucus
Labelle



PASCAL BÉRUBÉ Matane-Matapédia
ALEXANDRE CLOUTIER Lac-Saint-Jean
CLAUDE COUSINEAU Bertrand
BERNARD DRAINVILLE Marie-Victorin
SYLVAIN GAUDREAU Jonquière
VÉRONIQUE HIVON Joliette
MAKA KOTTO Bourget
DIANE LAMARRE Taillon
HAROLD LABELLE Rimouski



GUY LECLAIR Beauharnois
NICOLE LÉGER Pointe-aux-Trembles
GAÉTAN LELIÈVRE Gaspé
JEAN-FRANÇOIS LISÉE Rosemont
NICOLAS MARCEAU Roussseau
MARTINE OUELLET Vachon
PIERRE KARL PELADEAU Saint-Jérôme
CAROLE POIRIER Hochelaga-Maisonneuve
LORRAINE RICHARD Duplessis



SYLVAIN ROCHON Richelieu
SYLVAIN ROY Bonaventure
ALAIN THÉRIEN Sanguinet
MATHIEU TRAVERSY Terrebonne
DAVE TURCOTTE Saint-Jean
ANDRÉ VILLENEUVE Berthier



FRANÇOIS LEGAULT
Chef du deuxième groupe d'opposition
L'Assomption



FRANÇOIS BONNARDEL Leader
Granby
ÉRIC CAIRE Leader adjoint
La Peltre
DONALD MARTEL Whip
Nicolet-Béancour
NATHALIE ROY Présidente du caucus
Montarville



BENOIT CHARETTE Deux-Montagnes
SYLVIE D'AMOURS Mirabel
GÉRARD DELTELL Chauveau
SIMON JOLIN-BARRETTE Bordsuas
MARIO LAFRAMBOISE Blainville
ANDRÉ LAMONTAGNE Johnson
LISE LAVALLÉE Repentigny



MATHIEU LEMAY Masson
FRANÇOIS PARADIS Lévis
MARC PICARD Chutes-de-la-Chaudière
JEAN-FRANÇOIS ROBERGE Chambly
SYLVIE ROY Arthabaska
CLAIRE SAMSON Iberville
SÉBASTIEN SCHNEEBERGER Drummond-Bois-Francs



CHANTAL SOUCY Saint-Hyacinthe
ANDRÉ SPÉNARD Beauce-Nord
CLAUDE SURPRENANT Groulx



FRANÇOISE DAVID Gouin
AMIR KHADIR Mercier
MANON MASSÉ Sainte-Marie-Saint-Jacques

Diagramme de l'Assemblée nationale au 31 mars 2015



Le travail parlementaire

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

La répartition des mesures et des temps de parole

Compte tenu de la nouvelle composition de l'Assemblée depuis les dernières élections générales, et comme il le fait à chaque fois en de telles circonstances, le président de l'Assemblée a rendu une importante directive à la séance du 26 mai 2014 sur la gestion de la période de questions et la répartition des mesures et des temps de parole pour la durée de la législature.

Pour ce faire, il s'est notamment basé sur les grands principes établis au fil des ans par la jurisprudence parlementaire.

Parmi ces principes, figurent :

- le rôle prépondérant traditionnellement reconnu à l'opposition officielle ;
- le droit pour tout député de poser une question durant la période de questions et réponses orales ;
- la proportionnalité entre les groupes parlementaires et les députés indépendants.

Pour que chaque député puisse pleinement jouer son rôle avec efficacité, ainsi ont été répartis parmi les groupes parlementaires et les députés indépendants :

- les questions pouvant être posées durant la période de questions et réponses orales ;
- les motions débattues aux affaires inscrites par les députés de l'opposition ;
- les interpellations ;
- les déclarations de députés ;
- les débats de fin de séance ;
- les temps de parole pour les différents débats restreints.

Des discussions entre les différents partis politiques représentés à l'Assemblée ont par la suite mené à la conclusion d'une *Entente relative au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux fonctions parlementaires ainsi qu'aux aspects budgétaires*.

Par cette entente, en plus de réitérer la répartition des mesures parlementaires prévues dans la directive du 26 mai, les députés ont convenu de diverses modalités entourant le travail en commission parlementaire, dont :

- la composition des commissions ;
- la répartition des postes de présidents, vice-présidents et présidents de séance ;
- la répartition du temps de parole.

Par ailleurs, d'autres dispositions de cette entente portent sur des questions budgétaires et la reconnaissance des fonctions parlementaires de président de caucus, de leader adjoint et de deuxième vice-président de commission pour le deuxième groupe d'opposition.



L'Assemblée a adopté à la séance du 2 juin 2014, pour la durée de la 41^e législature, les modifications temporaires découlant de cette entente.

Le travail à l'Assemblée nationale

LE BILAN DU TRAVAIL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Au cours de la dernière année, 71 séances se sont déroulées à l'Assemblée nationale. Pour connaître le calendrier des travaux parlementaires et l'horaire des séances, on peut consulter le site Internet assnat.qc.ca.

	SÉANCES	HEURES
Mai	7	34 h 00
Juin	10	47 h 30
Juillet	1	4 h 11
Septembre	7	36 h 58
Octobre	11	37 h 18
Novembre	13	54 h 02
Décembre	4	18 h 49
Février	10	58 h 44
Mars	8	42 h 33
TOTAL	71	334 h 05

Du 20 mai 2014 au 31 mars 2015, l'Assemblée nationale a adopté 29 projets de loi.

Projets de loi publics parrainés par des ministres	25, dont 60 % adoptés à l'unanimité
Projet de loi public parrainé par des députés	Aucun
Projets de loi d'intérêt privé	4 projets de loi adoptés à l'unanimité



L'Assemblée peut se réunir en séances extraordinaires en dehors des moments prévus au calendrier des travaux parlementaires, sur demande du premier ministre. Cette demande est adressée au président ou, en son absence, au secrétaire général.

Au cours de l'année 2014-2015, à la demande du premier ministre, l'Assemblée nationale a été convoquée en séances extraordinaires à deux reprises :

- le 3 juillet, afin de compléter le processus d'étude et d'adoption des crédits budgétaires pour l'année financière 2014-2015 ;
- le 6 février 2015, afin de compléter le processus d'étude du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

LES AFFAIRES COURANTES

Une séance de l'Assemblée nationale comporte deux périodes distinctes, la première étant celle des affaires courantes. Elle se divise en rubriques consacrées à l'information que donne le gouvernement à l'Assemblée nationale.

0.1 ■ Déclarations de députés

Cette rubrique marque le début des séances et permet aux députés, incluant les ministres, de faire une déclaration d'une minute sur un sujet précis. Dix députés peuvent faire une déclaration par séance.

1 ■ Déclarations ministérielles

Un ministre peut faire une déclaration à l'Assemblée nationale sur tout sujet qu'il considère comme pertinent, telle l'annonce d'une politique gouvernementale ou la réaction du gouvernement devant un événement particulier.

Au cours de l'année 2014-2015, trois ministres ont prononcé une déclaration ministérielle.

- Le 18 novembre, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques a fait une déclaration concernant la lutte aux changements climatiques.
- Le 20 novembre, la ministre de la Famille a fait une déclaration concernant la politique familiale du gouvernement.
- Le 10 février 2015, le ministre des Finances a fait une déclaration concernant l'instauration d'un congé fiscal pour les entreprises qui réaliseront de grands projets d'investissements.

2 ■ Présentation de projets de loi

À cette étape, les députés ne se prononcent pas sur la teneur d'un projet de loi, mais ils acceptent simplement d'en être saisis afin de l'étudier au cours des étapes ultérieures du processus législatif. En 2014-2015, 54 projets de loi ont été présentés à l'Assemblée nationale, dont :

- 34 projets de loi publics du gouvernement ;
- 15 projets de loi publics de députés ;
- 5 projets de loi d'intérêt privé.

3 | Dépôts de documents, de rapports de commissions et de pétitions

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015, 963 documents ont été déposés à l'Assemblée nationale. Ils se répartissent comme suit :

Rapport de mission	1
Réponses aux questions inscrites au Feuilleton	38
Rapports du Directeur de la législation	5
Décisions du Bureau de l'Assemblée	11
Pétitions	141
Réponses aux pétitions	86
Rapports de commission	79
Rapports annuels (ministères et organismes)	278
Autres documents	324
TOTAL :	963

4 | Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

Un député peut signaler toute violation des droits et privilèges de l'Assemblée ou de l'un de ses membres. Avec la permission du président de l'Assemblée, il peut aussi s'expliquer sur un fait qui le concerne. Par exemple, il peut relever l'inexactitude du compte rendu de l'un de ses discours, nier des accusations portées contre lui dans une publication ou expliquer des remarques mal interprétées.

5 | Questions et réponses orales

La période des questions et réponses orales dure 45 minutes pendant lesquelles les députés peuvent questionner les ministres sur tout sujet d'intérêt public. Il s'agit de l'un des moyens de contrôle de l'action gouvernementale dont disposent les députés.

Les statistiques suivantes sont établies en fonction du calendrier parlementaire, et non en fonction de l'exercice financier :

41^e législature, 1^{re} session, printemps 2014 :

Nombre d'heures consacrées aux questions et réponses orales : **10:17 heures**

Nombre de questions principales	158
Nombre de questions complémentaires	302

41^e législature, 1^{re} session, automne 2014 :

Nombre d'heures consacrées aux questions et réponses orales : **22:04 heures**

Nombre de questions principales	321
Nombre de questions complémentaires	615

6 | Votes reportés

Un vote peut être exercé de deux manières, soit à main levée, soit par appel nominal. À la demande du leader du gouvernement, le président peut reporter un vote par appel nominal plus tard au cours de la séance ou à la période des affaires courantes de la séance suivante.

7 | Motions sans préavis

Cette étape des affaires courantes est prévue pour débattre de motions qui n'ont pas été préalablement inscrites au Feuilleton.

8 | Avis touchant aux travaux des commissions

Cette rubrique permet au leader du gouvernement de communiquer à l'Assemblée les avis concernant les travaux des commissions qui siègent en vertu d'un mandat de l'Assemblée. Le président communique pour sa part à l'Assemblée les avis concernant les travaux des commissions siégeant en vertu d'un mandat qu'elles se sont donné.

9 | Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

La dernière rubrique des affaires courantes permet au leader du gouvernement, de sa propre initiative ou à l'invitation d'un député, de communiquer à l'Assemblée des renseignements sur les travaux parlementaires. Les demandes de renseignements doivent porter uniquement sur des affaires inscrites au Feuilleton. À cette étape, le président peut aussi être appelé à donner de l'information sur les travaux de l'Assemblée.

LES AFFAIRES DU JOUR

La seconde période d'une séance de l'Assemblée nationale, celle des affaires du jour, est consacrée principalement aux débats sur les projets de loi à l'une ou l'autre des étapes de leur étude. C'est aussi à ce moment que l'Assemblée nationale est saisie de tous les autres débats de fond.

1 | Affaires prioritaires

Ces affaires, comme l'indique leur nom, ont priorité sur toute autre question en raison de leur importance ou de leur urgence. Le discours d'ouverture de la session, prononcé par le premier ministre, vient au premier rang des affaires prioritaires de même que les discours des chefs des groupes parlementaires ou de leurs représentants au cours du débat qui s'ensuit. Parmi les autres affaires prioritaires, notons le discours sur le budget et les motions de censure. Le discours d'ouverture de la première session de la 41^e législature a été prononcé le 21 mai 2014, tandis que deux discours sur le budget l'ont été, soit le 4 juin 2014, alors que le gouvernement nouvellement élu a présenté son budget 2014-2015, et le 26 mars 2015.

2 | Débats d'urgence

Tout député peut demander un débat d'urgence sur un sujet précis, d'importance particulière, qui relève de l'Assemblée et qui ne peut ou n'aurait pu être discuté autrement. Le président décide sans discussion si la demande est recevable. Si la demande est

reçue, elle donne lieu à un débat restreint de deux heures. Ce débat n'entraîne aucune décision de l'Assemblée. En 2014-2015, le président a reçu une demande de débat d'urgence, qui a été jugée irrecevable.

3 | Débats sur les rapports de commissions

Les rapports de commissions qui contiennent des recommandations sont inscrits au Feuilleton et préavis le jour suivant leur dépôt à l'Assemblée nationale et doivent être pris en considération dans les quinze jours subséquents. En 2014-2015, l'Assemblée a pris en considération trois rapports de commissions qui comportaient des recommandations.

4 | Autres affaires inscrites au Feuilleton

C'est à ce moment que l'Assemblée nationale procède aux différentes étapes de l'étude d'un projet de loi, c'est-à-dire, l'adoption du principe, la prise en considération du rapport de commission et l'adoption du projet de loi.

5 | Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Les débats sur les affaires inscrites par les députés de l'opposition se déroulent le mercredi, sauf en période de travaux parlementaires intensifs où il ne peut y avoir de tels débats. Le président a le pouvoir de déterminer l'ordre dans lequel seront débattues les différentes affaires inscrites au Feuilleton par les députés de l'opposition.

Quatorze motions ont été débattues pendant les affaires inscrites par les députés de l'opposition au cours de l'année 2014-2015 : huit motions présentées par des députés de l'opposition officielle, cinq par des députés du deuxième groupe d'opposition et une par un député indépendant. Des quatorze motions débattues, deux ont été adoptées.

Questions écrites inscrites au Feuilleton et préavis et débats de fin de séance

Au cours de la période des questions et réponses orales, les questions doivent porter sur des affaires d'intérêt public, ayant un caractère d'actualité ou d'urgence, qui relèvent d'un ministre ou du gouvernement. Toute autre question doit être écrite. Cinquante-sept questions écrites ont été inscrites au Feuilleton et préavis en 2014-2015. Les réponses aux questions écrites sont déposées par le leader du gouvernement au moment prévu de la période des affaires courantes.

Par ailleurs, en vertu de l'article 308 du Règlement de l'Assemblée nationale, tout député peut lancer un débat de fin de séance pour poursuivre l'étude d'un sujet qu'il a soulevé à l'occasion d'une période de questions, et qu'il estime avoir été insuffisamment approfondi. Les débats de fin de séance ont lieu les mardis et les jeudis et il ne peut y avoir plus de trois débats par séance. Il n'y a aucun débat en période de travaux intensifs. Au cours de l'année écoulée, 41 débats de fin de séance ont eu lieu.

Le travail en commission parlementaire

Les députés accomplissent une partie considérable de leur travail au sein des commissions parlementaires, dans lesquelles ils exercent leurs rôles de législateur et de contrôleur des activités du gouvernement. Ces commissions, composées d'une douzaine de députés des diverses formations politiques, sont chargées de l'examen de toute question relevant de leur compétence. C'est en commission que la population peut se faire entendre au cours des consultations publiques sur les projets de loi ou des grands débats de société. C'est aussi en commission que les députés étudient les projets de loi en profondeur, scrutent l'activité des ministères et des organismes gouvernementaux, analysent les crédits budgétaires du gouvernement et peuvent choisir, de leur propre initiative, d'examiner toute question liée à leur champ de compétence.

Pour connaître l'horaire des travaux en commission parlementaire, on peut consulter le site Internet assnat.qc.ca.



LE BILAN DU TRAVAIL EN COMMISSION

L'importance de l'étude des projets de loi (données au 31 mars 2015)

L'étude des projets de loi est une composante essentielle du travail en commission parlementaire. En 2014-2015, l'étude des projets de loi publics et d'intérêt privé a représenté 58 % du travail des élus en commission parlementaire.

ACTIVITÉS EN COMMISSION PARLEMENTAIRE	Heures	Pourcentage
Crédits budgétaires	198 h 23	18,9 %
Interpellations	19 h 59	1,9 %
Reddition de comptes et surveillance d'organismes	10 h 10	1,0 %
Mandats réalisés par la Commission de l'administration publique	38 h 41	3,7 %
TOTAL DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE (TOTAL PARTIEL)	267 h 13	25,4 %
Étude de projets de loi publics	605 h 53	57,6 %
Étude de projets de loi d'intérêt privé	2 h 45	0,3 %
Élections à la présidence et à la vice-présidence	0 h 36	0,1 %
Autres mandats de l'Assemblée	88 h 38	8,4 %
Autres mandats prévus au Règlement	16 h 48	1,6 %
Mandats d'initiative	15 h 46	1,5 %
Étude de pétitions	3 h 20	0,3 %
Mandats conférés par une loi	22 h 59	2,2 %
Séances de travail d'organisation générale	28 h 25	2,7 %
TOTAL DES ACTIVITÉS	1 052 h 23	100 %

Tous les mandats réalisés par l'ensemble des commissions se trouvent en annexe de ce rapport.

Nombre de séances et d'heures de commissions par mois

Au cours de l'année 2014-2015, l'ensemble des commissions parlementaires a tenu 346 séances totalisant 1 052 heures de travaux.

MOIS	SÉANCES	HEURES
Mai	3	2 h 53
Juin	61	200 h 21
Juillet	5	37 h 02
Août	7	31 h 48
Septembre	24	41 h 22
Octobre	49	117 h 18
Novembre	71	229 h 58
Décembre	19	54 h 39
Janvier	27	124 h 16
Février	47	130 h 26
Mars	33	82 h 20
TOTAL	346	1 052 h 23

L'ÉTUDE DÉTAILLÉE DES PROJETS DE LOI

Les commissions parlementaires ont étudié 28 projets de loi dont on peut consulter la liste complète en annexe. Pour l'ensemble des projets de loi qui leur ont été soumis, 1 024 articles ont été examinés et 272 amendements ont été adoptés sur les 428 propositions d'amendement présentées.

LES CONSULTATIONS PUBLIQUES

En 2014-2015, 489 groupes ou individus sont venus présenter leurs points de vue sur différents sujets au cours d'une consultation générale, de consultations particulières ou d'auditions publiques. Les commissions parlementaires ont reçu 595 mémoires. Ces consultations permettent aux parlementaires de bien évaluer l'ensemble des aspects d'une question.

L'ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

L'article 282 du Règlement de l'Assemblée nationale précise que les commissions parlementaires procèdent à l'examen des crédits budgétaires du gouvernement. Au cours de la dernière année financière, l'étude des crédits budgétaires 2014-2015 s'est déroulée du 19 juin au 2 juillet 2014. Au terme de leurs mandats, les commissions avaient consacré 198 heures et 23 minutes à l'examen des crédits budgétaires alloués aux ministères et aux organismes.

Les commissions parlementaires

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Compétences : Règlement de l'Assemblée et règles de fonctionnement, coordination des travaux des autres commissions.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

Le président de l'Assemblée nationale	M. Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis)
Les vice-présidents de l'Assemblée nationale	M. François Ouimet (Marquette) M ^{me} Maryse Gaudreault (Hull) M. François Gendron (Abitibi-Ouest)
Les leaders des groupes parlementaires	M. Jean-Marc Fournier (Saint-Laurent) M ^{me} Agnès Maltais (Taschereau) M. François Bonnardel (Granby)
Les whips des groupes parlementaires	M. Stéphane Billette (Huntingdon) M. Marjolain Dufour (René-Lévesque) M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour)
Les présidents de commission	
M. Pierre Michel Auger (Champlain)	M. Gilles Ouimet (Fabre)
M. Raymond Bernier (Montmorency)	M. Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière)
M. Claude Cousineau (Bertrand)	M. Pierre Reid (Orford)
M. Sylvain Gaudreault (Jonquière)	M ^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger)
M ^{me} Nicole Léger (Pointe-aux-Trembles)	M. Marc Tanguay (LaFontaine)

Principaux mandats réalisés par la Commission

Tel que le prévoit le Règlement, la Commission de l'Assemblée nationale s'est réunie en mai et juin 2014 afin de procéder à la formation des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séance.

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Compétences : Vérification des engagements financiers, audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion, reddition de comptes des ministères et organismes, notamment ceux signalés dans un rapport du Vérificateur général ou du Protecteur du citoyen, étude du rapport annuel sur l'application de la Loi sur l'administration publique et étude de toute matière confiée par l'Assemblée.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

Le président :	M. Sylvain Gaudreault (Jonquière) PQ
Les vice-présidents :	M. Richard Merlini (La Prairie) PLQ M. Gérard Deltell (Chauveau) CAQ
PLQ	PQ
M ^{me} Rita Lc De Santis (Bourassa-Sauvé)	M. Pierre Karl Péladeau (Saint-Jérôme)
M. André Drolet (Jean-Lesage)	M. Dave Turcotte (Saint-Jean)
M. Michel Matte (Portneuf)	M. André Villeneuve (Berthier)
M. Guy Ouellette (Chomedey)	CAQ
M. Pierre Reid (Orford)	M. Éric Caire (La Peltrie)
M ^{me} Caroline Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)	



Principaux mandats réalisés par la Commission

En décembre 2014, la Commission de l'administration publique a déposé son 31^e rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes. Ce rapport contient 15 recommandations adoptées à l'unanimité, lesquelles font suite aux cinq auditions sur les sujets suivants :

- la gouvernance et la gestion des grands projets d'infrastructure de l'Agence métropolitaine de transport ;
- les médicaments et les services pharmaceutiques ;
- la gestion administrative du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ;
- la réalisation et l'exploitation d'aires de service ;
- la gestion et l'aide financière du Fonds vert.

D'autre part, conformément aux responsabilités que lui confère le Règlement, la Commission a complété l'examen de rapports annuels de gestions de 12 ministères et organismes. De plus, son 31^e rapport présente le suivi des recommandations faites dans de précédents rapports.

Enfin, entre les mois de janvier et mars 2015, la Commission a procédé à quatre auditions. Les conclusions et les recommandations des membres de la Commission seront publiées dans un 32^e rapport, dont le dépôt est prévu en juin 2015. Ces auditions portaient sur les sujets suivants :

- le rapport d'application de la Loi sur l'administration publique 2012-2014 ;
- le rapport annuel de gestion 2013-2014 du Vérificateur général ;
- la gestion administrative de la Régie des alcools, des courses et des jeux ;
- l'acquisition de biens et de services au Centre de services partagés du Québec.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Compétences : Agriculture, pêcheries, alimentation, énergie et ressources naturelles.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

La présidente :	M ^{me} Nicole Léger (Pointe-aux-Trembles) PQ
Le vice-président :	M. Norbert Morin (Côte-du-Sud) PLQ
PLQ M. Guy Bourgeois (Abitibi-Est) M. Germain Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) M. Robert Dutil (Beauce-Sud) M. Pierre Giguère (Saint-Maurice) M. Guy Hardy (Saint-François) M. Serge Simard (Dubuc)	PQ M. Guy Leclair (Beauharnois) M. Sylvain Roy (Bonaventure) M. André Villeneuve (Berthier) CAQ M ^{me} Sylvie D'Amours (Mirabel) M. Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Francis)

Principaux mandats réalisés par la Commission

À l'automne 2014, les consultations particulières sur le projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord, ont donné lieu à 5 séances publiques au cours desquelles la Commission a entendu 22 personnes ou organismes, qui ont remis autant de mémoires. Par la suite, 13 séances ont été consacrées à l'étude détaillée des 104 articles de ce projet de loi visant à créer une société d'État qui, dans une perspective de développement durable, aura comme mission de coordonner de façon la plus intégrée possible tout le développement sur le territoire nordique québécois.

À la session d'automne, la Commission a entendu la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de discuter de ses orientations, de ses activités et de sa gestion administrative. Elle a aussi décidé d'approfondir la question de l'accaparement des terres agricoles. Pour ce faire, elle a entendu 19 organismes en auditions publiques dans le cadre de consultations particulières.



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Compétences : Aménagement du territoire, affaires municipales, habitation, sports et loisirs, et développement des collectivités locales et régionales.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

Le président :	M. Pierre Michel Auger (Champlain) PLQ
La vice-présidente :	M ^{me} Martine Ouellet (Vachon) PQ
PLQ	PQ
M. Marc Carrière (Chapleau)	M. Guy Leclair (Beauharnois)
M. Germain Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)	M. Gaétan Lelièvre (Gaspé)
M. Guy Hardy (Saint-François)	M. Sylvain Pagé (Labelle)
M. Norbert Morin (Côte-du-Sud)	CAQ
M ^{me} Marie-Claude Nichols (Vaudreuil)	M. Mario Laframboise (Blainville)
M. Jean Rousselle (Vimont)	M. Mathieu Lemay (Masson)
M ^{me} Caroline Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)	QS
	M. Amir Khadir (Mercier)



Principaux mandats réalisés par la Commission

De tous les projets de loi confiés à la Commission de l'aménagement du territoire, c'est sans doute au projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, présenté en juin 2014, qu'elle a consacré le plus de temps. En effet, la Commission a tenu 5 jours d'auditions publiques au mois d'août et entendu 28 groupes et organismes. En octobre et en novembre 2014, l'étude détaillée du projet de loi a nécessité 23 séances.

Les mandats des commissions parlementaires

Les commissions parlementaires remplissent quatre types de mandats :

- Les mandats confiés par l'Assemblée nationale. Ils comprennent l'étude des projets de loi, l'étude des crédits budgétaires ainsi que l'étude de toute autre matière confiée par l'Assemblée ;
- Les mandats conférés par une loi ;
- Les mandats entrepris par les commissions de leur propre initiative. En font partie les mandats de reddition de comptes et de surveillance d'organismes, l'étude de pétitions, de projets de règlement et de règlements et toute autre matière d'intérêt public ;
- Les mandats particuliers prévus au Règlement de l'Assemblée nationale.

Le mandat d'interpellation (prévu au Règlement)

Un député de l'opposition peut interpellier un ministre sur n'importe quelle question d'intérêt général relevant de sa compétence. En 2014-2015, les ministres du gouvernement ont été interpellés dix fois en commission parlementaire. L'interpellation a lieu au cours d'une séance de la commission parlementaire compétente en la matière, le vendredi matin, entre 10 h et 12 h.

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION



Compétences : Culture, éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur et communication.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

La présidente :	M ^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) PLQ
Le vice-président :	M. Maka Kotto (Bourget) PQ
PLQ	PQ
M. David Birnbaum (D'Arcy-McGee)	M ^{me} Véronique Hivon (Joliette)
M ^{me} Marguerite Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne)	M ^{me} Nicole Léger (Pointe-aux-Trembles)
M. Jean Boucher (Ungava)	M. Dave Turcotte (Saint-Jean)
M. Luc Fortin (Sherbrooke)	CAQ
M. Jean Habel (Sainte-Rose)	M ^{me} Claire Samson (Iberville)
M. Alexandre Iracà (Papineau)	M. Jean-François Roberge (Chambly)

Principal mandat réalisé par la Commission

La Commission de la culture et de l'éducation a étudié une pétition sur les cours d'éducation sexuelle. Un rapport contenant les observations et conclusions de la Commission a été produit, et ce, à la suite de rencontres avec l'instigatrice de la pétition, des représentants de groupes communautaires ainsi que des représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL



Compétences : Industrie, commerce, tourisme, travail, main-d'œuvre, science, technologie et sécurité du revenu.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

Le président :	M. Claude Cousineau (Bertrand) PQ
Le vice-président :	M. Yves St-Denis (Argenteuil) PLQ
PLQ	PQ
M. Pierre Michel Auger (Champlain)	M. Harold LeBel (Rimouski)
M. David Birnbaum (D'Arcy-McGee)	M. Pierre Karl Péladeau (Saint-Jérôme)
M. André Drolet (Jean-Lesage)	M. Alain Therrien (Sanguinet)
M. André Fortin (Pontiac)	CAQ
M. Marc H. Plante (Maskinongé)	M. André Lamontagne (Johnson)
M. Saul Polo (Laval-des-Rapides)	M ^{me} Sylvie Roy (Arthabaska)

Principaux mandats réalisés par la Commission

Les projets de loi présentés à cette commission ont rapidement franchi les différentes étapes du processus législatif. Par exemple, les projets de loi n^{os} 8, 19 et 34 ont nécessité trois jours d'auditions publiques. Pour ces trois projets de loi, ainsi que le projet de loi n^o 22, les députés ont consacré un total de huit séances en étude détaillée. Ces projets de loi avaient trait respectivement au Code du travail, à la Loi sur les coopératives, aux régimes complémentaires de retraite et à la Loi sur les produits alimentaires.

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Compétences : Finances, budget, administration du gouvernement, fonction publique, revenu, services, approvisionnements et régimes de rentes.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

Le président :	M. Raymond Bernier (Montmorency) PLQ
Les vice-présidents :	M. Bernard Drainville (Marie-Victorin) PQ M. André Spénard (Beauce-Nord) CAQ
PLQ	PQ
M. Ghislain Bolduc (Mégantic)	M. Gaétan Lelièvre (Gaspé)
M. Marc Carrière (Chapleau)	M. Nicolas Marceau (Rousseau)
M ^{me} Rita Lc de Santis (Bourassa-Sauvé)	M. Alain Therrien (Sanguinet)
M. Jean Habel (Sainte-Rose)	CAQ
M. Michel Matte (Portneuf)	M. François Bonnardel (Granby)
M. Saul Polo (Laval-des-Rapides)	

Principaux mandats réalisés par la Commission

Des cinq projets de loi déferés à la Commission des finances publiques, deux ont particulièrement retenu l'attention dont, d'abord, le projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État. Entre sa présentation le 9 octobre 2014 et son adoption le 5 décembre 2014, la commission a siégé durant 16 séances : 3 pour tenir des auditions publiques et 13 pour l'étude détaillée.

Puis, pour le projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, la Commission a siégé durant 9 séances en consultations particulières et a reçu 74 mémoires.



COMMISSION DES INSTITUTIONS

Compétences : Présidence du Conseil exécutif, justice, sécurité publique, Constitution, affaires autochtones, relations internationales et intergouvernementales.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

Le président :	M. Gilles Ouimet (Fabre) PLQ
Le vice-président :	M. Jean-François Lisée (Rosemont) PQ
PLQ	PQ
M. Jean Boucher (Ungava)	M. Pascal Bérubé (Matane-Matapédia)
M. Luc Fortin (Sherbrooke)	M. Alexandre Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M. Richard Merlini (La Prairie)	M ^{me} Carole Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
M. Guy Ouellette (Chomedey)	CAQ
M. Jean Rousselle (Vimont)	M. Benoit Charette (Deux-Montagnes)
M. Marc Tanguay (LaFontaine)	M ^{me} Nathalie Roy (Montarville)



Le mandat conféré par une loi

Certains mandats réalisés par les commissions parlementaires trouvent leur origine dans une loi. D'autres tirent leur source d'un article du Règlement de l'Assemblée nationale. Par exemple, c'est dans le contexte de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire que la Commission de la culture et de l'éducation entend les recteurs des établissements d'enseignement universitaire.

Principaux mandats réalisés par la Commission

La Commission des institutions s'est vu confier des mandats variés, dont plusieurs ont été menés à terme avant la fin de l'année financière. Notons d'abord que, conformément au Règlement, la Commission a entendu le Protecteur du citoyen. À la suite de cette audition, la Commission a procédé, de sa propre initiative, à l'audition d'Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen.

De plus, afin d'étudier le Rapport sur le suivi de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes, elle a tenu des auditions publiques. La Commission a également examiné les orientations, les activités et la gestion administrative du coroner. À cela, s'ajoutent les mandats confiés par l'Assemblée qui portent essentiellement sur des projets de loi, dont quatre consultations particulières et six études détaillées complétées.

De tous ces mandats, deux ont donné lieu à des rapports contenant des observations, conclusions et recommandations de la Commission, soit :

- l'audition d'Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen ;
- l'étude du Rapport sur le suivi de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes.

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Compétences : Relations avec les citoyens, communautés culturelles, immigration, condition féminine, famille, aînés, jeunesse et protection des consommateurs.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

Le président :	M. Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière) CAQ
La vice-présidente :	M ^{me} Marguerite Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne) PLQ
PLQ M. Raymond Bernier (Montmorency) M. David Birnbaum (D'Arcy-McGee) M. André Fortin (Pontiac) M. Luc Fortin (Sherbrooke) M ^{me} Marie Montpetit (Crémazie) M ^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)	PQ M. Stéphane Bergeron (Verchères) M. Maka Kotto (Bourget) M ^{me} Lorraine Richard (Duplessis) M. Mathieu Traversy (Terrebonne) CAQ M ^{me} Lise Lavallée (Repentigny)

Principaux mandats réalisés par la Commission

Au cours de la dernière année, les travaux de la Commission ont été très diversifiés. Au cours d'un premier mandat conféré par la loi, elle a entendu en septembre plusieurs organismes dans le contexte de l'examen des rapports sur les activités du Fonds de soutien aux proches aidants et sur les activités de la Société de gestion L'Appui, pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011, 2012 et 2013. De plus, pour examiner les rapports sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et



Le mandat d'initiative

De leur propre initiative, les commissions peuvent étudier les projets de règlement et les règlements, les orientations, les activités et la gestion des organismes publics et des ministères, les pétitions et toute autre matière d'intérêt public. Par exemple, au cours de la dernière année, la Commission des institutions a entendu les représentants d'Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen. La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles a, quant à elle, adopté un mandat d'initiative portant sur l'analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles.

sur les activités de la Société de gestion Avenir d'enfants pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011, 2012 et 2013, la Commission a entendu les responsables de cet organisme. Les membres de la Commission ont préparé leurs observations et leurs conclusions en séance de travail.

Par ailleurs, l'Assemblée a confié à la Commission des relations avec les citoyens le mandat de tenir des consultations particulières et auditions publiques sur le document intitulé *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*. Au total, 7 séances d'auditions ont été tenues en février sur ce sujet.

À la suite d'un autre mandat confié par l'Assemblée le 24 février 2015, la Commission a procédé à des consultations particulières portant sur le Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle. Relativement à ce mandat, la Commission a reçu 26 mémoires et a tenu quatre jours d'auditions publiques, au cours desquels 18 organismes ont été entendus. Dans son rapport déposé le 30 mars 2015, la Commission fait part de ses conclusions concernant ce dossier.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Compétences : Santé, services sociaux et communautaires.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

Le président :	M. Marc Tanguay (LaFontaine) PLQ
La vice-présidente :	M ^{me} Véronique Hivon (Joliette) PQ
PLQ	PQ
M. Pierre Giguère (Saint-Maurice)	M ^{me} Diane Lamarre (Taillon)
M. Jean Habel (Sainte-Rose)	M. Jean-François Lisée (Rosemont)
M. Marc H. Plante (Maskinongé)	M ^{me} Lorraine Richard (Duplessis)
M. Alexandre Iracà (Papineau)	CAQ
M ^{me} Marie Montpetit (Crémazie)	M. François Paradis (Lévis)
M ^{me} Caroline Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)	M ^{me} Chantal Soucy (Saint-Hyacinthe)



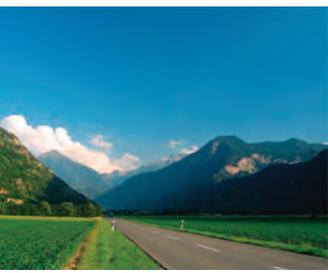
Principaux mandats réalisés par la Commission

Le 25 septembre 2014, le ministre de la Santé et des Services sociaux a présenté le projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, qui propose notamment l'abolition des agences régionales. Ce projet de loi, dont l'objectif prioritaire consiste à simplifier le parcours de soins des patients québécois par une réforme en profondeur du système, a suscité l'intérêt, aussi bien des parlementaires que des médias. En effet, à l'occasion de consultations particulières, la Commission a reçu un total de 125 mémoires. Au cours des mois d'octobre et novembre 2014, il a fallu 14 séances pour entendre 64 organismes et individus lors d'auditions publiques. L'étude détaillée du projet de loi, débutée en décembre 2014, s'est poursuivie en janvier et février 2015.

Le 6 février 2015, une séance extraordinaire de l'Assemblée a été convoquée, mettant ainsi fin à l'étude détaillée par la Commission de la santé et des services sociaux. À la suite d'une motion présentée par le leader du gouvernement, et visant l'adoption d'une procédure législative d'exception, c'est en Commission plénière que l'étude détaillée a été complétée. Notons que 77 internautes ont transmis un commentaire sur ce projet de loi.

La Commission de la santé et des services sociaux a été l'une des plus sollicitées en 2014-2015. Ainsi, elle a tenu au cours des mois de février et mars 2015 d'autres consultations particulières et auditions publiques, cette fois sur le projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée. Ce projet de loi s'inscrit également dans le contexte d'une réforme du système de santé.

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT



Compétences : Transports, environnement, faune et parcs.

En étaient membres au 31 mars 2015 :

Le président :	M. Pierre Reid (Orford) PLQ
Le vice-président :	M. Pascal Bérubé (Matane-Matapédia) PQ
PLQ M. Ghislain Bolduc (Mégantic) M. Guy Bourgeois (Abitibi-Est) M ^{me} Marie-Claude Nichols (Vaudreuil) M. Gilles Quimet (Fabre) M. Serge Simard (Dubuc) M. Yves St-Denis (Argenteuil)	PQ M. Sylvain Gaudreault (Jonquière) M ^{me} Martine Ouellet (Vachon) M. Sylvain Roy (Bonaventure) CAQ M. Simon Jolin-Barrette (Borduas) M. Claude Surprenant (Groulx)

Principaux mandats réalisés par la Commission

La Commission des transports et de l'environnement a procédé à des consultations particulières sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020. Les auditions ont eu lieu au cours des mois de janvier et février 2015. La Commission a reçu 57 mémoires et entendu 42 organismes. Au terme de ce mandat, les membres ont fait un rapport contenant des observations.

Dans le domaine législatif, la Commission a procédé à des consultations particulières et à l'étude détaillée des trois projets de loi suivants :

- Projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions ;
- Projet de loi n° 25, Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers ;
- Projet de loi n° 32, Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique afin d'en prolonger l'application.

Le mandat confié par l'Assemblée

En 2014-2015, plusieurs motions adoptées par l'Assemblée nationale ont donné lieu à des mandats. Parmi ceux-ci, la Commission des transports et de l'environnement qui s'est vu confier le mandat de tenir des consultations particulières et des auditions publiques sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020. De même, la Commission des relations avec les citoyens a tenu des consultations particulières et des auditions publiques sur le document intitulé « Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion ».

L'étude de pétitions

Chaque année, de nombreuses pétitions sont déposées à l'Assemblée nationale. Un extrait de chacune de ces pétitions est transmis aux membres des commissions touchées par le sujet. Lorsqu'un député en fait la demande, la commission responsable se réunit en séance de travail afin de déterminer si elle souhaite se saisir de la pétition. Au cours de la dernière année, une pétition a été étudiée. Cette étude a donné lieu à un rapport comprenant des observations et conclusions.

RAPPORTS CONTENANT DES OBSERVATIONS, DES CONCLUSIONS OU DES RECOMMANDATIONS

Au cours de l'année 2014-2015, les commissions parlementaires ont écrit 7 rapports qui contiennent des observations, des conclusions ou des recommandations, et qui ont été déposés à l'Assemblée nationale. Voici la liste de tous ces rapports, qui peuvent être consultés sur le site Web de l'Assemblée nationale :

■ Mandats de l'Assemblée

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Transports et environnement	<i>Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020 - Observations</i>
Relations avec les citoyens	<i>Consultations particulières et auditions publiques sur le Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle - Conclusions</i>

■ Mandats conférés par une loi

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Relations avec les citoyens	<i>Examen des rapports sur les activités du Fonds de soutien aux proches aidants et sur celles de la Société de gestion L'Appui, pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011, 2012 et 2013 - Observations et conclusions</i>
Institutions	<i>Étude du Rapport sur le suivi de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes - Observations, conclusions et 4 recommandations</i>

■ Mandats d'initiative

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Culture et éducation	<i>Étude de la pétition n° 258-20140918 concernant les cours d'éducation sexuelle – Observations et conclusions</i>
Institutions	<i>Audition d'Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen - Observations, conclusions et une recommandation</i>

■ Mandats réalisés par la Commission de l'administration publique

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Administration publique	<i>Auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics sur leur gestion administrative - Observations, conclusions et 15 recommandations</i>

PRÉSIDENTS DE SÉANCE

Le président de séance est un député désigné par le président de l'Assemblée nationale pour diriger, à la demande du président d'une commission ou par décision de l'Assemblée, les débats d'une commission. Il revient à la Commission de l'Assemblée nationale d'approuver une liste de députés pouvant agir à ce titre.

Voici la liste des présidents de séance au 31 mars 2015 :

Groupe parlementaire formant le gouvernement

M. Guy Bourgeois (Abitibi-Est)
M. André Fortin (Pontiac)
M. Pierre Giguère (Saint-Maurice)
M. Jean Habel (Sainte-Rose)
M. Guy Hardy (Saint-François)
M. Michel Matte (Portneuf)
M^{me} Marie Montpetit (Crémazie)
M^{me} Marie-Claude Nichols (Vaudreuil)

Groupe parlementaire formant l'opposition officielle

M. Alexandre Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M. André Villeneuve (Berthier)
M. Nicolas Marceau (Rousseau)
M. Dave Turcotte (Saint-Jean)

Groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition

M. Benoit Charette (Deux-Montagnes)
M. Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Francis)
M. Mario Laframboise (Blainville)

La diplomatie parlementaire

L'Assemblée nationale du Québec entretient des relations avec d'autres parlements et diverses organisations interparlementaires. Sa participation à des activités de relations interparlementaires a pour objectifs de :

- renforcer l'efficacité de l'institution et des députés dans leurs fonctions ;
- faire rayonner l'Assemblée sur la scène internationale ;
- contribuer à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité ;
- promouvoir les secteurs d'excellence de la société québécoise.

Les relations multilatérales

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

APF - Assemblée parlementaire de la Francophonie : fondée en 1967, elle regroupe 81 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1975).



L'Assemblée nationale est très active au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Durant la dernière année, les parlementaires y ont notamment poursuivi leurs actions en faveur de la promotion de la langue française et de la diversité des expressions culturelles, du développement de la coopération interparlementaire et de la consolidation de la paix, de la démocratie et des droits de la personne dans l'espace francophone.

C'est dans ce contexte qu'une délégation de l'Assemblée nationale a pris part à la 40^e Session de l'APF à Ottawa, du 3 au 8 juillet 2014. La Session d'Ottawa a été l'occasion de promouvoir une perspective québécoise sur les enjeux prioritaires de la Francophonie. Au cours du débat général portant sur le thème du Sommet de la Francophonie de 2014, *Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix et acteurs de développement*, le président de l'Assemblée nationale a plaidé pour la défense des droits des femmes dans l'espace francophone à travers la lutte à la violence, l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux scolaires et l'intégration d'une approche visant l'égalité femme-homme dans le futur Programme de développement post-2015 de l'Organisation des Nations unies (ONU).

De plus, du 4 au 7 août 2014, l'Assemblée a participé à la 30^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF, qui a réuni plus d'une vingtaine de parlementaires. Cette rencontre a porté principalement sur les médias sociaux et les parlements. Pour la première fois, le Parlement francophone des jeunes des Amériques (PFJA) s'est tenu parallèlement à l'Assemblée régionale. Une session de travail conjointe réunissant les parlementaires en herbe du PFJA et ceux de la Région Amérique a eu lieu.

Par ailleurs, une députée de l'Assemblée nationale a représenté le Réseau des femmes de l'APF à la 59^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, qui s'est tenue à New York en mars 2015. Cette rencontre a constitué le point d'orgue de la célébration du 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. La députée a défendu les positions du Réseau auprès des ministres francophones de la condition féminine réunis en marge des travaux de la commission, en plus de promouvoir les politiques québécoises en matière d'égalité des genres auprès de différents acteurs internationaux.

Les récipiendaires de l'Ordre de la Pléiade

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a remis, le 18 mars 2015, des insignes de l'Ordre de la Pléiade à des personnalités de différents horizons. La Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures créé en 1976, veille à reconnaître le mérite de personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'APF, notamment en matière de coopération, de solidarité et de démocratie. Voici la liste des récipiendaires :



Première rangée, de gauche à droite : M. Pierre Demers, M^{me} Pauline Marois, MM. Jacques Chagnon, Pierre Arcand et Olivier Latulippe.

Deuxième rangée, de gauche à droite : M^{mes} Diane Lapierre, Carole Poirier, Lise Thériault, M. Jacques Côté, M^{me} Sylvie Roy, MM. Bertrand St-Arnaud, André Dorval, Jacques Lacoursière, Bernard Dupriez et Germain Lafrenière.

Troisième rangée, de gauche à droite : MM. Pierre Chastenay et Stéphane Venne.

Grade de Grand Croix

M^{me} Pauline Marois, première ministre du Québec, du 19 septembre 2012 au 23 avril 2014

Grade de Commandeur

M. Pierre Arcand, député et ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Grade d'Officier

M. Gilles Latulippe (à titre posthume – représenté par son fils, M. Olivier Latulippe), comédien, fondateur du Théâtre des Variétés

Grade de Chevalier

M. Pierre Chastenay, astronome et professeur en didactique des sciences à l'Université du Québec à Montréal

M. Jacques Côté, notaire, ancien député et ministre

M. Pierre Demers, physicien et inventeur

M. André Dorval, coprésident pour le Québec de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC)

M. Bernard Dupriez, professeur associé à l'Université de Montréal, fondateur des cours C.A.F.É., cours autodidacte de français écrit, et du Gradus, dictionnaire des procédés littéraires

M. Jacques Lacoursière, historien et consultant en histoire

M. Germain Lafrenière, fondateur et président de TED sans frontières, organisme international francophone, ayant comme mission la recherche sur l'autisme

M^{me} Diane Lapierre, directrice artistique et générale de La Troupe V'la l'Bon Vent

M^{me} Carole Poirier, députée, vice-présidente de la section du Québec de l'APF, présidente de la Conférence des présidents de section de la Région Amérique de l'APF et rapporteuse à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF

M^{me} Sylvie Roy, députée, vice-présidente de la section du Québec de l'APF et rapporteuse à la Commission de la coopération et du développement de l'APF

M. Bertrand St-Arnaud, ancien ministre de la Justice et procureur général du Québec, ancien rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF et ancien vice-président de la section Québec de l'APF

M^{me} Lise Thériault, députée, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique, ancienne représentante de la section du Québec au Réseau des femmes de l'APF

M. Stéphane Venne, auteur-compositeur et arrangeur musical

L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

APC - Association parlementaire du Commonwealth : fondée en 1911, elle regroupe quelque 180 parlements des pays formant le Commonwealth (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1933).



À l'occasion de la 52^e Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC), du 20 au 26 juillet 2014, le président de l'Assemblée nationale ainsi que trois parlementaires se sont rendus à Fredericton. Le président a alors prononcé une allocution sur la Loi concernant les soins de fin de vie de même que sur l'importance de débattre d'enjeux de société au Parlement. Chaque année, cette conférence permet aux parlementaires d'assister à des ateliers portant sur divers sujets d'actualité ou ayant trait au parlementarisme. Il s'agit également d'une occasion privilégiée de renforcer les liens de l'Assemblée nationale avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

De plus, trois parlementaires ont assisté à la 60^e Conférence parlementaire du Commonwealth, à Yaoundé au Cameroun, du 2 au 10 octobre 2014. Le thème principal de cette conférence était : *Repositioning the Commonwealth for the post-2015 Development Agenda*. Les députés québécois ont participé à des ateliers portant notamment sur le rôle des Parlements : l'unité dans la diversité, le droit des femmes et leur autonomie dans les parlements, les principes de bonne gouvernance et de transparence ainsi que l'implantation des codes d'éthique pour les députés. En outre, un député québécois a prononcé une allocution durant l'atelier sur le partage des meilleures pratiques en matière de contrôle financier dans les Parlements de type britannique. Cette allocution comportait une recommandation qui a été entérinée par l'ensemble des délégués présents. Cette occasion offerte par l'APC a permis à l'Assemblée nationale de jouir d'une belle visibilité auprès d'un auditoire de haut niveau.

Pendant les activités du Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC), une parlementaire québécoise a pris part au programme de sensibilisation à l'engagement politique auprès des femmes canadiennes les 15 et 16 septembre 2014, à St-John's, Terre-Neuve. Les objectifs de ce programme consistent à informer les femmes des rôles joués par les parlementaires dans leur collectivité et d'encourager l'implication politique et scolaire des jeunes femmes. La députée québécoise a partagé ses expériences de parlementaire et a abordé les questions relatives aux droits des femmes.

Soulignons également la participation de deux députés au 36^e colloque régional canadien de l'APC, du 16 au 19 octobre 2014. Ceux-ci ont pris part aux échanges et aux débats relatifs aux thèmes du colloque, notamment en ce qui concerne les relations internationales et interparlementaires de l'Assemblée nationale de même que les occasions de formation continue offertes aux députés dans le contexte de ces relations. Un député québécois a aussi présenté les spécificités de la politique d'immigration du Québec à ses homologues du Canada.

En janvier 2015, s'est déroulée la 32^e Conférence des présidents d'assemblée du Canada, à Winnipeg au Manitoba. Comme par les années passées, l'Assemblée nationale était alors représentée par son président, deux vice-présidents et la directrice générale des

affaires juridiques et parlementaires. Cette conférence permet aux parlementaires et à leur personnel de participer à des discussions sur des sujets d'intérêt pour la présidence ainsi que sur la procédure parlementaire. Notons que le président a prononcé une allocution sur les enjeux de sécurité vus à travers la lorgnette des privilèges parlementaires. Les divers ateliers offerts à l'occasion de cette conférence, auxquels ont participé également les autres présidents d'assemblée, ont permis au président de présenter l'expérience de l'Assemblée nationale et d'échanger avec ses homologues canadiens sur divers enjeux.

LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES



COPA - Confédération parlementaire des Amériques : née en 1997 d'une initiative de l'Assemblée nationale, elle regroupe les assemblées parlementaires et les organisations interparlementaires des Amériques.

L'Assemblée nationale joue un rôle important au sein de la COPA. Au cours de la dernière année, les députés québécois ont participé activement aux différents travaux en y faisant valoir les intérêts du Québec, en plus de prendre part aux décisions concernant le fonctionnement et le renforcement institutionnels de l'organisation.



Hôte de la réunion au Mexique, M^{me} Dora Elena Real Salinas, secrétaire exécutive de la COPA et députée de l'État de Mexico.

L'Assemblée nationale a pris part aux réunions de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie et de la Commission de l'environnement et du développement durable qui ont eu lieu à Toluca, au Mexique, les 6 et 7 août 2014. Les travaux de la Commission de l'éducation avaient pour thèmes le raccrochage scolaire et l'éducation aux adultes, la formation professionnelle, les écoles de qualité et l'intimidation en milieu scolaire. Le député du Québec occupant le poste de rapporteur au sein de cette commission a participé à la table ronde continentale

sur la qualité de l'éducation. Il a également présenté et déposé le rapport final sur le raccrochage scolaire et l'éducation des adultes dans les Amériques, en plus de participer à des discussions sur ce thème. Les parlementaires du Québec ont par ailleurs assisté à diverses conférences de la Commission de l'environnement et du développement durable, portant, entre autres, sur les stratégies et les mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de développement et la qualité de l'air.

De plus, l'Assemblée nationale a participé activement à la réunion de la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens, à Saltillo, au Mexique, du 8 au 10 août 2014. Les parlementaires ont notamment pris part au Colloque sur les migrations et les disparitions forcées, qui a réuni des experts internationaux en matière de droits de la personne.

Une délégation de parlementaires de l'Assemblée nationale a également participé aux divers travaux de la XIII^e Assemblée générale de la COPA et de la XII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, qui ont eu lieu à Asunción, au Paraguay, du 3 au 5 novembre 2014.

À cette occasion, les députés québécois ont contribué aux travaux sur les maladies chroniques, l'épidémie du virus Ebola, l'intégration des politiques publiques en matière de santé, le commerce des armes, l'observation électorale et l'économie sociale. Plusieurs experts et intervenants ont donné des présentations sur ces thèmes. En outre, une députée québécoise a présidé les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix, en y présentant le plan de travail de la commission pour la prochaine année, en plus de faire adopter une recommandation relative à l'envoi d'une mission d'observation électorale. Enfin, une résolution sur le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, présentée par cette députée, a été adoptée par les membres de la commission.

La XII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques s'est également tenue à Asunción. La représentante du Québec au Réseau a alors présenté le rapport du Secrétariat du Réseau, hébergé par l'Assemblée nationale, de même qu'un rapport sur le suivi du Séminaire interparlementaire portant sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Ce séminaire a eu lieu à l'Assemblée nationale du Québec les 21 et 22 janvier 2014. La représentante et une autre députée québécoise ont fait adopter, par le Réseau et l'Assemblée générale de la COPA, la Déclaration de Québec issue de ce séminaire.

En plus de prendre part aux débats et travaux, les députés québécois ont contribué à la planification des activités de la COPA pour la prochaine année. Ils ont aussi pris part aux décisions concernant les finances de l'organisation, le fonctionnement des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.

LES ORGANISATIONS PARLEMENTAIRES DES ÉTATS-UNIS

CSG - Council of State Governments : organisation créée en 1933, qui regroupe les représentants des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire des 50 États et 6 territoires américains (Assemblée nationale : partenaire internationale depuis 1995).

ERC/CSG - L'Eastern Regional Conference du Council of State Governments : organisation qui constitue la section de l'est du CSG et qui regroupe les parlementaires et les représentants gouvernementaux des États du Nord-est américain ainsi que 5 provinces canadiennes membres (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 1990).

NCSL - National Conference of State Legislatures : organisation interparlementaire créée en 1975, qui regroupe les parlementaires et les fonctionnaires des assemblées législatives des 50 États et 6 territoires américains (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 2000).

Avec le début d'une nouvelle législature, l'Assemblée nationale a poursuivi ses efforts de promotion et de défense des intérêts du Québec au sein des forums influents que représentent les grandes organisations interparlementaires des États-Unis. Des parlementaires de l'Assemblée nationale ont pris part à une dizaine d'activités regroupant des législateurs et décideurs américains, afin de consolider le positionnement de l'Assemblée nationale au sein de ces organisations, d'y faire la promotion du Québec et de renforcer leur efficacité en tant qu'élus.

L'Assemblée nationale a été l'hôte, les 24 et 25 juillet 2014, de la réunion du caucus législatif des Grands Lacs. En plus de sensibiliser les parlementaires américains et ontariens aux enjeux environnementaux relatifs à cette région et à l'impact de la santé des Grands Lacs sur le fleuve Saint-Laurent, cette rencontre a permis de promouvoir les échanges économiques entre le Québec et le Midwest, notamment au moyen du transport maritime.

Les échanges transfrontaliers étaient à l'honneur à l'occasion de l'Assemblée annuelle de l'Eastern Regional Conference (ERC/CSG), qui a eu lieu à Baltimore, au Maryland, du 2 au 6 août 2014. En effet, la délégation québécoise a contribué à l'adoption d'une résolution demandant que les programmes de préinspection et prédédouanement des marchandises s'étendent à tous les postes frontaliers majeurs entre le Canada et les États-Unis, incluant ceux du Québec. Par ailleurs, les parlementaires québécois ont pris part aux travaux de la Commission de l'énergie et de l'environnement sur la modernisation des infrastructures électriques américaines. Au terme de cette assemblée, il a été convenu que l'Assemblée nationale accueillerait la 56^e Assemblée annuelle de l'organisation, qui aura lieu du 6 au 10 août 2016.

En outre, les députés québécois ont participé aux travaux et assisté aux différentes conférences à l'occasion de l'assemblée annuelle du Council of State Governments (CSG), à Anchorage, en Alaska, du 9 au 13 août 2014. Les membres de la délégation québécoise ont aussi assisté aux travaux du comité exécutif de l'organisation, au sein duquel l'Assemblée nationale dispose d'un siège en tant que membre international affilié.

Pour sa part, l'Assemblée annuelle de la National Conference of State Legislatures (NCSL) a eu lieu à Minneapolis, au Minnesota, du 18 au 22 août 2014. Le parlementaire québécois participant a notamment pris part à la réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique. Par ailleurs, sa présence à la réunion du Comité sur les ressources naturelles et des infrastructures a permis de rétablir les faits quant aux travaux effectués sur les infrastructures électriques québécoises, à la suite de la tempête solaire survenue en mars 1989. Conformément à ses objectifs, l'Assemblée nationale a adopté, pour une deuxième année consécutive, la politique de la NCSL sur les changements climatiques.

LES RELATIONS BILATÉRALES AVEC LES PARLEMENTS PARTENAIRES ET AVEC LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Date et lieu	Activité	Thèmes
Du 13 au 16 octobre 2014 (Bruxelles)	24 ^e Session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec / Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès à la justice : les Centres de justice de proximité (Québec) et les Maisons de Justice (Belgique) - Les politiques de soins en fin de vie
Du 13 au 17 octobre 2014 (Paris et Bordeaux)	27 ^e Session de la Commission interparlementaire franco-québécoise	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement des régions éloignées - L'éthique et la déontologie dans la vie politique
Du 6 au 8 novembre 2014 (Saint-Jacques-de-Compostelle, Espagne)	18 ^e Session plénière de la Conférence des Assemblées législatives et régionales européennes	<ul style="list-style-type: none"> - La cyberdémocratie - L'immigration - La politique de cohésion - Le principe de subsidiarité
Du 20 au 21 novembre 2014 (Québec)	XX ^e Assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec	<ul style="list-style-type: none"> - Le transport des matières dangereuses - L'état de préparation en cas d'urgence sanitaire

LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

Depuis plus de quinze ans, l'Assemblée nationale fournit aux institutions parlementaires d'États en transition ou en consolidation démocratiques un appui technique, permettant le renforcement de leur fonctionnement sur les plans parlementaire et administratif. Ces actions de coopération interparlementaire traduisent la volonté de l'Assemblée nationale de contribuer activement à la promotion ainsi qu'à la consolidation des institutions démocratiques dans le monde.

Les grands secteurs d'expertise dans lesquels l'Assemblée nationale offre sa collaboration regroupent l'ensemble des composantes parlementaires et administratives qui concourent à l'exercice des mandats des élus et à assurer le bon fonctionnement de l'institution parlementaire. De façon générale, ces actions prennent la forme de séminaires ou d'ateliers d'échanges, d'information, de formation ou de perfectionnement. L'essentiel des interventions est destiné aux nouveaux parlementaires, aux secrétaires généraux ainsi qu'aux fonctionnaires affectés, soit à la fonction parlementaire, soit à la fonction administrative.



XX^e Assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec

En 2014-2015, l'Assemblée nationale a poursuivi son soutien à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire (ANCI) en fournissant un appui technique en matière de gestion des ressources humaines (juillet 2014). Cette mission a permis de produire et d'implanter une stratégie de gestion des ressources humaines pour l'ANCI. Cette mission a été réalisée avec la collaboration de la State University of New York (SUNY) et de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Des missions complémentaires pour implanter cette stratégie sont prévues en 2015, ainsi qu'un appui en matière d'archives et de recherche documentaire. Afin d'encadrer cette collaboration et de l'étendre au besoin à d'autres pays potentiels, un protocole d'entente a été signé en mars 2015 avec SUNY, l'un des leaders mondiaux du renforcement des Parlements. Cette entente permettra la prise en charge complète de l'expertise de l'Assemblée nationale dans les futurs projets mis en œuvre par SUNY pour des bailleurs de fonds internationaux.

Une mission a aussi été menée en Colombie en décembre 2014, afin de partager avec le Congrès colombien l'expérience québécoise en matière de législation du secteur minier. Cette mission a été réalisée en collaboration avec le Centre parlementaire, basé à Ottawa.

Enfin, la 3^e session de la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec s'est tenue à Rabat en mars 2015, avec pour principaux thèmes l'implication des jeunes dans la vie démocratique et l'utilisation des médias sociaux.

Notons finalement que l'Assemblée nationale a accueilli le 8 avril 2014, au lendemain des élections générales québécoises, une dizaine de membres du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), dans le cadre d'un programme d'échange international organisé par le Directeur général des élections. L'Assemblée nationale du Québec a alors partagé son approche et ses façons de faire pour assurer l'accueil et l'intégration des nouveaux députés.

LES RENCONTRES DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVEC SES HOMOLOGUES

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a reçu le président du Parlement wallon, M. André Antoine, à l'occasion de sa visite à Québec, ainsi que le président du Sénat canadien, l'honorable Pierre Claude Nolin.

LES VISITES OFFICIELLES

Les engagements internationaux de l'Assemblée nationale amènent les députés québécois à accueillir un grand nombre de dignitaires étrangers.

Les visites parlementaires

- 20^e assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ)
 - La première vice-présidente de l'Assemblée nationale de la République de Côte d'Ivoire, M^{me} Fadik Sarra Epse Sako
 - Le vice-président de la Conférence consultative politique du peuple chinois de la municipalité de Shanghai, M. Zhou Taitong
 - Une délégation du caucus législatif des Grands Lacs
 - Le député de l'Aisne à l'Assemblée nationale française, M. Xavier Bertrand
 - Le sénateur de la Drôme et président de l'organisme Rhône-Alpes Tourisme, M. Jean Besson
 - Le député de Rhône et président de la Région Rhône-Alpes, M. Jean-Jack Queyranne
 - Une délégation de parlementaires membres du Comité permanent sur le gouvernement local et l'administration publique du Parlement norvégien
 - Une délégation du Groupe parlementaire Allemagne-Canada du Bundestag
-



Le président du Parlement wallon, M. André Antoine, et le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon.

Visites de représentants de gouvernements et d'organisations intergouvernementales et d'autres dignitaires étrangers

- Le président de la République française, M. François Hollande
 - Le président de la République d'Islande, M. Ólafur Ragnar Grímsson
 - La ministre des Affaires européennes et des Relations régionales de la Bavière, M^{me} Beate Merk
 - Le secrétaire général du 2^e Forum mondial de la langue française, M. Philippe Suinen
-

Visites de représentants du corps diplomatique et consulaire

- L'ambassadeur de Belgique, S.E.M. Raoul Roger Delcorde
 - L'ambassadeur de la République du Bénin, S.E.M. Pamphile C. Goutondji
 - L'ambassadeur de la République populaire de Chine, S.E.M. Luo Zhaohui
 - L'ambassadeur de la République de Corée, S.E.M. Hee Yong CHO
 - L'ambassadeur de la République de Croatie, S.E.M. Veselko Grubisic
 - L'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, S.E.M. Bruce Heyman
 - L'ambassadeur des États-Unis du Mexique, S.E.M. Francisco Suarez Davila
 - L'ambassadeur de la République italienne, S.E.M. Gian Lorenzo Cornado
 - L'ambassadeur de la République du Mali, S.E.M^{me} Ami Diallo Traoré
 - L'ambassadeur de la Confédération suisse, S.E.M. Beat Nobs
 - Les chefs de mission diplomatique des pays nordiques
 - Les chefs de mission diplomatique des États membres de l'Union européenne
 - Le consul général des États-Unis d'Amérique à Montréal, M. Charles Parker
 - La consule générale des États-Unis d'Amérique à Montréal, M^{me} Nina Fite
 - Le consul général de l'État d'Israël à Montréal, M. Ziv Nevo Kulman
 - La consule générale du Royaume du Maroc à Montréal, M^{me} Wassane Zailachi
 - La consule générale de la République islamique du Pakistan à Montréal, M^{me} Azra Jamali
 - Le consul général du Royaume-Uni à Montréal, M. Patrick Holdich
 - Le consul général du Royaume-Uni à Montréal, M. James Baker
 - Le consul général de la République orientale de l'Uruguay à Montréal, M. Luis Eduardo Coronel Maldonado
 - Un groupe de consuls honoraires de Québec
-



Le président de la République française M. François Hollande.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE
ET LES CITOYENS



L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LES CITOYENS

L'Assemblée nationale se veut proche des citoyens, en plus d'être accessible et d'un abord facile. Elle encourage la participation aux travaux parlementaires au moyen de réseaux d'information modernes, en plus de proposer diverses activités d'éducation à la démocratie, des visites guidées, et des journées portes ouvertes. Fait à noter, sa Bibliothèque est ouverte aux citoyens et le Canal de l'Assemblée diffuse, en plus des travaux parlementaires et des activités de presse, des émissions spécialisées. En outre, l'Assemblée organise des cérémonies de reconnaissance pour des personnalités qui se sont démarquées. Plus de 124 000 personnes ont franchi les portes de l'hôtel du Parlement en 2014-2015.

Les Médailles d'honneur

Les Médailles d'honneur sont décernées à des personnalités de différents horizons qui, par leur carrière, leurs travaux ou leur engagement, méritent la reconnaissance de l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale et de la société québécoise.

Au cours d'une cérémonie au restaurant Le Parlementaire, le 18 novembre 2014, quatre personnalités ont obtenu la Médaille d'honneur :

- M^{me} Louise Brissette, physiothérapeute et ostéopathe de formation, qui a adopté 37 enfants handicapés ;
- M. Louis Garneau, pionnier du cyclisme et fondateur de Louis Garneau Sports ;
- M. Richard Garneau (à titre posthume – représenté par son fils, M. Stéphane Garneau), journaliste sportif ;
- M. François-Guy Thivierge, homme d'affaires et pionnier de l'escalade.



De gauche à droite : MM. Stéphane Garneau et Jacques Chagnon, M^{me} Louise Brissette et MM. Louis Garneau et François-Guy Thivierge.

De plus, neuf anciens présidents de l'Assemblée nationale, élus dans les années 70 et celles qui ont suivi, ont reçu la Médaille d'honneur au cours d'une cérémonie le 13 mai 2014. Il s'agit de :

- M. Clément Richard, élu président le 14 décembre 1976 (Parti québécois)
- M. Claude Vaillancourt, élu président le 11 novembre 1980 (Parti québécois)
- M. Jean-Pierre Saintonge, élu président le 28 novembre 1989 (Parti libéral)
- M. Roger Bertrand, élu président le 29 novembre 1994 (Parti québécois)
- M. Jean-Pierre Charbonneau, élu président le 12 mars 1996 (Parti québécois)
- M^{me} Louise Harel, élue présidente le 12 mars 2002 (Parti québécois)
- M. Michel Bissonnet, élu président le 4 juin 2003 (Parti libéral)
- M. François Gendron, élu président le 21 octobre 2008 (Parti québécois)
- M. Yvon Vallières, élu président le 13 janvier 2009 (Parti libéral)



Neuf anciens présidents de l'Assemblée nationale ont reçu la Médaille d'honneur.

Les Prix du livre politique

À l'occasion du Salon international du livre de Québec, et pour la 12^e année, les Prix du livre politique, qui se répartissent en quelques catégories, ont été remis à des auteurs qui traitent de sujets liés à la politique québécoise. Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a dévoilé, le 10 avril, les noms des lauréats 2014.

■ Prix de la Présidence de l'Assemblée nationale

Ces prix soulignent la qualité et l'originalité d'œuvres sur la politique québécoise éditées au cours de la dernière année.

1^{er} prix : Réal Bélanger	<i>Henri Bourassa. Le fascinant destin d'un homme libre (1868-1914).</i> Les Presses de l'Université Laval.
2^e prix : Michel Lévesque	<i>Histoire du Parti libéral du Québec. La nébuleuse politique (1867-1960).</i> Septentrion.
3^e prix : Stéphane Savard	<i>Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005.</i> Septentrion.

■ Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Mémoires de maîtrise

Deux récipiendaires sont *ex aequo*.

Aryane Babin	<i>L'expropriation du territoire de Forillon : étude du processus décisionnel des responsables étatiques fédéraux et provinciaux, 1968-1975.</i> Université Laval.
Martin Lavallée	<i>Faire échec à l'Union : Denis-Benjamin Viger, un Patriote face au Canada-Uni.</i> Université du Québec à Montréal.

Thèses de doctorat

1^{er} prix : Caroline Hervé	<i>« On ne fait que s'entraider. » Dynamiques des relations de pouvoir et construction de la figure du leader chez les Inuit du Nunavik (XX^e siècle-2011).</i> Université Laval.
2^e prix : Valérie Lapointe-Gagnon	<i>Penser et « panser » les plaies du Canada : le moment Laurendeau-Dunton, 1963-1971.</i> Université Laval.

De gauche à droite :
Réal Bélanger, Martin Lavallée,
Valérie Lapointe-Gagnon,
le vice-président Claude
Cousineau, Aryane Babin,
Michel Lévesque et
Stéphane Savard.

Absente de la photo :
Caroline Hervé.



La lauréate de la catégorie « Thèses de doctorat » a également remporté le Prix Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec / Ministère des Affaires étrangères de France.

La participation citoyenne aux travaux parlementaires

Plusieurs possibilités sont offertes aux citoyens qui désirent participer aux travaux des élus et exprimer leurs opinions. La section « Exprimez votre opinion ! » du site de l'Assemblée nationale donne de l'information pour assister aux travaux des députés, signer une pétition, déposer un mémoire ou faire un commentaire sur un projet de loi à l'étude.

Au total, 5 331 personnes ont assisté à la période des questions et réponses orales de l'Assemblée, tandis que 4 794 personnes ont pris part ou assisté à une commission parlementaire en 2014-2015.

LES PÉTITIONS

Par l'intermédiaire d'un député, les citoyens du Québec peuvent lancer une pétition et la présenter à l'Assemblée. À l'exception du président, tout député peut soumettre une pétition. Toutefois, les membres du Conseil des ministres s'abstiennent généralement de le faire. Enfin, le député qui présente une pétition à l'Assemblée n'en approuve pas nécessairement le contenu.

Une pétition peut être lancée par une personne ou une association de personnes et signée sur support papier ou de façon électronique sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Ce site permet aussi aux citoyens de consulter les pétitions déjà présentées à l'Assemblée.

Pétitions papier	Pétitions électroniques	Total des pétitions présentées	Pétitions ayant reçu une réponse*
70 pétitions	71 pétitions	141 pétitions	116
195 436 signatures	354 499 signatures	549 935 signatures	

* À noter qu'une même réponse peut être donnée à plusieurs pétitions concernant un même sujet.

Compte tenu des élections qui se sont déroulées au début de l'année financière 2014-2015, le nombre de pétitions présentées à l'Assemblée est inférieur à la moyenne des années passées.

LES COMMENTAIRES REÇUS

Le site Internet de l'Assemblée permet à toute personne qui le désire de formuler des commentaires sur un projet de loi ou un sujet à l'étude en commission parlementaire. Il n'est pas nécessaire que le mandat de la commission soit soumis à une consultation publique. Il suffit de remplir le formulaire et de le transmettre par voie électronique ou de le remplir sur papier, puis de l'envoyer par la poste. Les commentaires des citoyens sont ensuite transmis aux députés qui peuvent ainsi mieux tenir compte de leurs préoccupations au cours de la réalisation de différents mandats. En 2014-2015, 1 390 commentaires ont été reçus sur 44 mandats ou projets de loi.





Les visiteurs de l'Assemblée nationale

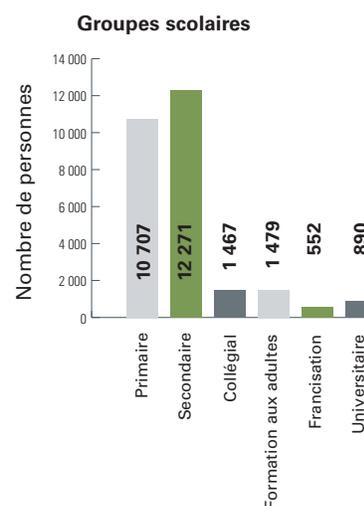
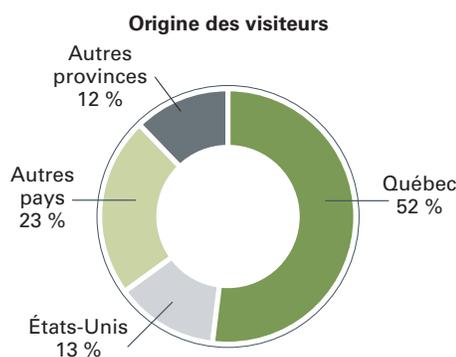
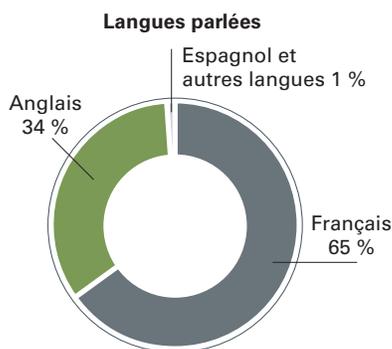
Le public peut découvrir l'Assemblée nationale de multiples façons. Ainsi, chaque année, des milliers de visiteurs profitent d'une visite guidée ou bien participent à une journée portes ouvertes ou à un brunch.

LES VISITES GUIDÉES

En tout, 87 817 personnes ont assisté en 2014-2015 à une visite guidée gratuite de l'hôtel du Parlement, améliorant ainsi leurs connaissances de l'histoire et du fonctionnement de l'Assemblée nationale. Les visiteurs qui viennent en groupe ont aussi parfois l'occasion de rencontrer le député de leur circonscription, ce qui est arrivé 154 fois en 2014-2015.

De plus, du 24 juin à la fête du Travail, des préposés dans un kiosque extérieur accueillent les visiteurs à l'entrée du parlement. Cette année, 15 051 personnes leur ont demandé de l'information, et 336 d'entre elles ont profité d'une visite guidée extérieure, qui comprend des renseignements sur les jardins, les statues et l'architecture extérieure du parlement.

Pour en savoir plus sur les activités de l'Assemblée nationale, que ce soit sur le travail des députés ou pour réserver une visite guidée, les citoyens peuvent s'informer par téléphone. Cette année, l'Assemblée a reçu 12 694 appels.



JOURNÉES PORTES OUVERTES

L'Assemblée nationale a organisé des journées portes ouvertes à deux occasions cette année, faisant découvrir son histoire, son architecture ainsi que certains endroits normalement inaccessibles au public.

Ainsi, 1 422 personnes ont participé, le 24 juin, à une journée portes ouvertes, à l'occasion de la fête nationale. Plusieurs activités étaient proposées, dont la visite de l'horloge de la tour centrale du parlement en compagnie du maître horloger, M. André Viger, ainsi qu'une découverte des jardins et de l'agriculture urbaine avec les Urbainculteurs.

De plus, l'Assemblée nationale s'est jointe aux Journées de la culture, les 27 et 28 septembre 2014. Visites libres, expositions, brunchs et autres activités ont figuré au menu de ces journées festives qui ont attiré 1 626 personnes.

BRUNCHS SPÉCIAUX

Le restaurant Le Parlementaire offre à quelques occasions durant l'année des brunchs, permettant aux visiteurs de vivre une expérience culinaire mettant en valeur les saveurs régionales du Québec, en plus de profiter d'une visite guidée de l'hôtel du Parlement.

Ainsi, le 10 août, un brunch estival à l'occasion des fêtes de la Nouvelle-France a attiré 233 convives, alors que celui organisé à l'occasion des Journées de la culture en a attiré 200. En outre, deux brunchs ont eu lieu durant le Carnaval de Québec, les 8 et 15 février : 535 personnes y ont pris part.

Les participants aux journées de familiarisation rencontrent des parlementaires et peuvent leur poser des questions.

JOURNÉES DE FAMILIARISATION

Les journées de familiarisation à l'intention des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration permettent à ces citoyens de se familiariser avec l'institution démocratique qu'est l'Assemblée nationale. C'est l'occasion également pour eux de rencontrer le président et des parlementaires, d'échanger des idées avec ces derniers et de mieux connaître l'histoire du Québec et du parlementarisme. Cette journée, qui se déroule à l'hôtel du Parlement, est organisée en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Commission de la capitale nationale du Québec.



Journées de familiarisation 2014-2015

Date	Provenance des participants	Nombre de participants
28 octobre 2014	Région du Centre-du-Québec	42
24 mars 2015	Partie ouest de la ville de Montréal	43

La Bibliothèque

La Bibliothèque a pour mission de répondre aux besoins documentaires et de recherche des parlementaires et des unités administratives de l'Assemblée en leur fournissant de l'information et des analyses fiables et impartiales. Pour ce faire, elle met à leur disposition des services de référence, de recherche, d'indexation, de gestion documentaire et d'archives.

UNE BIBLIOTHÈQUE OUVERTE AU PUBLIC

Au cours de la dernière année, 12 204 personnes ont franchi les portes de la Bibliothèque, que ce soit pour venir y travailler, comme invitées à une activité spéciale ou comme simples visiteurs. Au total, 4 803 citoyens ont utilisé les ressources de la Bibliothèque et ont bénéficié du service d'accueil, d'orientation et de formation aux outils disponibles sur place. Ils ont aussi eu accès au catalogue de la Bibliothèque.

Enfin, Journées portes ouvertes, visites guidées, lancements de livres, expositions et conférences ont eu lieu pendant l'année. Plus de 4 500 personnes ont assisté à ces activités.



Les conférences à la Bibliothèque

Deux conférences se sont tenues à la Bibliothèque cette année. À l'occasion des Journées de la culture, l'historien Jean Provencher a entretenu le public du sujet suivant : *La Grande Guerre et les émeutes à Québec en 1918*. De plus, en novembre, M. Carl Pépin a donné une conférence midi sur le thème suivant : *La Première Guerre mondiale des Québécois : la nécessaire réécriture de l'histoire*.



Le tableau intitulé
L'incendie du parlement.

Tableau *L'incendie du parlement*

L'Assemblée nationale a reçu, à l'été 2014, la toile *L'incendie du parlement* de l'artiste Martin Bureau, et l'a installée à la Bibliothèque. L'œuvre se veut une réflexion sur la démocratie, sa précarité et la nécessaire vigilance que doit lui porter notre société, comme l'indique sa vignette, rédigée par M. Bureau : « Montrant l'intérêt de l'artiste envers la critique des systèmes établis, le tableau *L'incendie du Parlement* exprime le souhait d'une démocratie durable, par l'évocation de sa précarité. »

UN APPUI AUX PARLEMENTAIRES ET AUX UNITÉS ADMINISTRATIVES

Demandes ou travaux réalisés	Nombre
Réponse à des demandes d'information et de recherche documentaire	5 642 demandes
Demandes de dossiers semi-actifs	314 demandes
Demandes d'archives textuelles	283 demandes
Demandes d'archives photographiques	205 demandes
Indexation de pages des débats parlementaires	28 457 pages
Indexation de documents déposés	954 documents
Acquisition et catalogage de nouveaux documents	20 799 documents

En 2014-2015, le personnel de la Bibliothèque a contribué aux mandats de six commissions parlementaires en faisant des analyses et des rapports. Au total, le Service de la recherche a réalisé 40 mandats qui ont donné lieu à 93 travaux distincts, dont 6 rapports de commissions qui ont été déposés à l'Assemblée nationale. La Commission de l'administration publique lui a aussi demandé un soutien en recherche, notamment pour la production de son rapport de décembre 2014 sur l'imputabilité de l'administration publique.

Au cours de l'année, le soutien aux activités de relations interparlementaires et internationales s'est traduit par 42 travaux de recherche, sous la forme de rédaction de discours, de rapports ou de notes d'information.

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Dans le domaine de la recherche historique et institutionnelle, le projet d'*Encyclopédie du parlementarisme québécois*, accessible en ligne sur le site Web de l'Assemblée nationale, s'est poursuivi à un rythme soutenu. Cet ouvrage vise à organiser et à diffuser la somme des connaissances sur le parlementarisme acquises au fil du temps. De plus, un numéro du *Bulletin de la Bibliothèque* a été publié à l'été 2014.

La Bibliothèque met aussi à jour et rend accessibles en ligne des bases de données sur différents sujets : les partis politiques au Québec, les élections et les consultations populaires dans le monde, le financement public des campagnes électorales, le fédéralisme ainsi que la *Bibliographie sur le parlementarisme au Québec*, consultable en ligne, et constituant la source d'information la plus complète à ce jour sur le travail parlementaire québécois.

De plus, il est possible de consulter sur place des bases de données de journaux, de revues, de lois et règlements ainsi que les débats de l'Assemblée nationale en version intégrale depuis 1867.

LES COLLECTIONS

Au 31 mars 2015, on pouvait consulter à la Bibliothèque plus de 2,2 millions de documents, tels que monographies, périodiques, journaux, microfilms. Par ailleurs la Bibliothèque conserve plus de 200 000 dossiers administratifs et historiques de l'Assemblée nationale, 47 fonds d'archives privés, plus de 5 000 objets et artefacts et 72 500 heures d'enregistrement audiovisuels et sonores des travaux parlementaires de l'Assemblée nationale.

Enfin, la Bibliothèque conserve une collection de livres rares et précieux composée de quelques 9 480 titres. Elle constitue à la fois un héritage et un témoignage de la vie culturelle et parlementaire du Québec. La collection Pierre-Joseph Olivier Chauveau est le fleuron de cet ensemble. En 2014-2015, la Bibliothèque a restauré six documents de la collection des livres rares et précieux, dont deux provenant de la collection Chauveau.

La mission éducative

L'Assemblée nationale est fière de proposer aux jeunes Québécois diverses activités éducatives. Elle conjugue ses efforts, depuis plus de trente ans pour se rapprocher d'eux afin de les informer, les initier et les outiller pour qu'ils exercent pleinement leur rôle de citoyens vivant dans une démocratie.

PAR ICI LA DÉMOCRATIE

Lancé à l'automne 2014, le site Par ici la démocratie est le nouvel espace éducatif jeunesse de l'Assemblée nationale. Il pose un regard nouveau et original sur nos institutions parlementaires tout en permettant de favoriser la compréhension du rôle fondamental d'un parlement au sein d'une société.

Ce site se veut un outil pédagogique de premier plan pour l'enseignant d'univers social : celui-ci peut créer un espace personnel lui permettant d'épingler articles, photos, cartes, graphiques ou schémas interactifs qui lui seront utiles pour planifier ses cours. Les documents présentés sont libres de droits, téléchargeables et modifiables au gré des besoins de l'utilisateur. L'interface est attrayante et adaptée aux jeunes et au milieu scolaire.

Depuis son lancement, le site reçoit en moyenne 2 500 visites chaque mois. Au 31 mars 2015, il comptait 600 abonnés.



LA TOURNÉE DE LA PRÉSIDENTE

Au cours de la Tournée, le président de l'Assemblée nationale ou l'un des trois vice-présidents rencontre des élèves dans leur école secondaire, en compagnie du député de la circonscription où se trouve l'école. Du 9 février au 27 mars 2015, le président et les vice-présidents ont rencontré près de 800 élèves dans 8 écoles, situées dans 4 régions du Québec.

Cette activité a pour but :

- d'approfondir les connaissances des élèves au sujet du rôle des députés et de la présidence ainsi que de l'Assemblée nationale ;
- de promouvoir l'importance de la participation citoyenne auprès des jeunes ;
- de permettre aux élèves d'échanger sur différents sujets qui leur tiennent à cœur.

LES SIMULATIONS PARLEMENTAIRES ET UN JEU-QUESTIONNAIRE

Au moyen de jeux de rôles, les simulations parlementaires permettent aux participants de comprendre le fonctionnement de l'Assemblée nationale, ses règles et ses pouvoirs. En quelques jours, les apprentis députés élaborent des projets de loi et en débattent tout en se familiarisant avec l'art du compromis, du consensus et du respect de l'autre.

■ 18^e PARLEMENT ÉCOLIER



Date : 2 mai 2014

Public cible : Élèves de 6^e année du primaire

Nombre de participants : 111 élèves et 61 enseignants accompagnateurs

Titres des trois projets de loi étudiés, tous adoptés :

- Loi sur l'affichage d'informations personnelles sur les réseaux sociaux
- Loi sur le Jour de la Terre dans les écoles du Québec
- Loi sur les défibrillateurs externes automatisés



■ 23^e FORUM ÉTUDIANT



Dates : Du 12 au 16 janvier 2015

Public cible : Étudiants du collégial

Nombre de participants : 130 étudiants et 48 accompagnateurs

Nombre de cégeps représentés : 24

Titres des trois projets de loi étudiés, tous adoptés :

- Loi sur l'électrification des transports
- Loi sur la création d'une Assemblée régionale
- Loi instaurant un cours d'économie générale et de politique québécoise



Jumelage d'étudiants en droit

Pour une deuxième année consécutive et en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Laval, l'Assemblée nationale a offert une formation à des étudiants intéressés par la rédaction législative et le processus parlementaire. Un groupe de neuf étudiants a ainsi contribué, en janvier 2015, à l'élaboration de trois projets de loi au cours du Forum étudiant.



Des étudiants de l'Université Laval ont aidé les jeunes à rédiger les projets de loi au Forum étudiant.

13^e PARLEMENT DES JEUNES

Dates : Du 21 au 23 janvier 2015

Public cible : Élèves de 3^e et 4^e secondaire

Nombre de participants : 126 élèves et 42 enseignants accompagnateurs

Nombre d'écoles représentées : 36

Titres des trois projets de loi étudiés, tous rejetés :

- Loi réformant le système d'éducation postsecondaire au Québec
- Loi imposant une taxe supplémentaire dans la restauration rapide au Québec
- Loi encadrant la publicité dans les écoles secondaires



Motion inscrite par l'opposition et débattue :

« Que l'Assemblée du Parlement des jeunes appuie l'instauration du port obligatoire d'un uniforme dans les écoles secondaires du Québec afin de réduire la discrimination reliée à la défavorisation matérielle des élèves. »

Mandat d'initiative :

Les élèves ont pu questionner M. Camille Beaudoin et M^{me} Anne-Bianca Morissette, respectivement directeur et analyste en éducation financière à l'Autorité des marchés financiers, sur le thème de l'endettement des jeunes.

Parlement jeunesse et Parlement étudiant du Québec

En plus de ses propres simulations parlementaires, l'Assemblée nationale offre un soutien logistique à deux simulations, destinées aux jeunes de 18 à 25 ans :

- Le Parlement jeunesse du Québec, organisé par l'Association québécoise des jeunes parlementaires inc.
- Le Parlement étudiant du Québec, organisé par l'Assemblée parlementaire des étudiants du Québec inc.

Le 65^e Parlement jeunesse, qui a eu lieu du 26 au 30 décembre 2014, a réuni 104 participants. Quelques jours plus tard, du 2 au 6 janvier 2015, le 29^e Parlement étudiant a attiré 144 participants. Chaque année, ces activités permettent aux jeunes de s'initier au processus législatif et parlementaire.

Le Tournoi jeunes démocrates

Le Tournoi jeunes démocrates est un jeu-questionnaire qui invite les concurrents à mesurer leurs connaissances sur l'évolution de la démocratie, de la Grèce antique à nos jours, tout comme sur l'histoire politique du Québec. Des jeunes de 4^e et 5^e secondaire et du collégial participent chaque année à cette activité éducative.

Dates : Du 11 au 13 avril 2014

Public cible : Élèves de 4^e et 5^e secondaire et étudiants du collégial

Nombre de participants : 192 participants et 54 accompagnateurs

Nombre d'établissements participants : 30

Nombre d'équipes inscrites : 43 (27 du secondaire – 16 du collégial)

Thème principal : Les anciens parlementaires québécois depuis le XX^e siècle



Gagnants de la médaille d'or :

Catégorie secondaire : Collège Jean-de-Brébeuf

Catégorie collégiale : Cégep Garneau



Québec

La Fondation peut compter sur la Commission de la Capitale nationale pour mener à bien sa mission.

LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

Le programme de stages

Chaque année, la Fondation propose cinq stages de dix mois à des étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise depuis moins de deux ans, assortis de bourses de 21 000 \$. L'excellence du dossier scolaire, l'intérêt pour les institutions démocratiques ainsi que l'implication sociale et communautaire constituent les principaux critères de sélection.

Au cours de leur stage, les cinq candidats choisis vivent concrètement les nombreuses facettes de la vie parlementaire québécoise. Ils se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent.

De plus, chaque stagiaire est jumelé tour à tour à un député ministériel et à un député de l'opposition. Les cinq jeunes participent aussi à une mission d'exploration à l'étranger et font des échanges avec leurs homologues du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario. Parallèlement à ces activités, ils doivent rédiger un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie.



La fin des stages 2013-2014

Le 19 juin 2014, une cérémonie a marqué la fin des stages amorcés en septembre 2013 et le dépôt des essais rédigés par les cinq boursiers stagiaires : Joël Bégin, Alexandre Duval, Isabelle Giroux, Anaïs Jalbert et Aurée Ross. La vice-présidente de l'Assemblée nationale et vice-présidente de la Fondation, M^{me} Maryse Gaudreault, a présidé cette cérémonie.



Les essais s'intitulent ainsi :

- *La Charte de la langue française : à la charnière des nationalismes québécois* (Joël Bégin)
- *Les députés homosexuels de l'Assemblée nationale de 1977 à 2002 : un facteur dans l'atteinte de l'égalité juridique des gais et lesbiennes du Québec ?* (Alexandre Duval)
- *Les gouvernements minoritaires à l'Assemblée nationale du Québec : entre collaboration et confrontation* (Isabelle Giroux)
- *L'usage des médias sociaux en politique au Québec #guidepratique #assnat* (Anaïs Jalbert)
- *La représentation politique des Premières Nations du Québec* (Aurée Ross)

De gauche à droite : le secrétaire général de l'Assemblée, M. Michel Bonsaint, les boursiers Alexandre Duval, Joël Bégin, Isabelle Giroux, Anaïs Jalbert et Aurée Ross, ainsi que la vice-présidente de la Fondation, M^{me} Maryse Gaudreault.

Ces essais sont déposés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et mis en ligne sur le site Web de la Fondation (fondationbonenfant.qc.ca).

Le début des stages 2014-2015

Les stages parlementaires 2014-2015 ont débuté le 2 septembre 2014. Marianne Desjardins, Antonin Lacelle-Webster, Andrée-Anne Marsan-Paquin, Arnaud Montreuil et Anne-Marie Pilote sont les boursiers stagiaires 2014-2015. Dès leur arrivée en septembre, ils ont été initiés à la vie parlementaire. Des séances de formation, conçues à leur intention, les ont préparés à profiter pleinement de leur expérience au sein de l'institution.



De gauche à droite : Marianne Desjardins, Anne-Marie Pilote, Andrée-Anne Marsan-Paquin, Antonin Lacelle-Webster et Arnaud Montreuil.

LES PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE



La vice-présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Maryse Gaudreault, en compagnie des jeunes d'une école gagnante.

Les Parlements au primaire et au secondaire proposent aux écoles un mode de fonctionnement pour leur conseil d'élèves, qui s'inspire de celui de l'Assemblée nationale. Ils encouragent la participation des élèves aux décisions touchant la vie de leur école. Ces parlements se déroulent dans un esprit de concertation entre le conseil d'établissement, la direction et les membres du personnel de l'école.

De plus, ils permettent aux jeunes d'apprendre et de mettre en pratique des valeurs démocratiques comme la liberté d'expression, le respect des opinions et l'art du compromis. Le 31 mars 2015, 168 écoles avaient renouvelé leur adhésion aux Parlements au primaire (135 écoles) et secondaire (33 écoles).

Pour réaliser ces Parlements, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant peut compter sur l'appui de plusieurs partenaires, soit la Commission de la Capitale-nationale du Québec, la Fondation Desjardins, Québecor, les Offices jeunesse internationaux du Québec, la Fédération des comités de parents du Québec, le Directeur général des élections du Québec et le ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport.

Le gala des Parlements au primaire et au secondaire

Pour récompenser les efforts et les réalisations des élèves à l'occasion des Parlements au primaire et au secondaire, encore cette année, la Fondation a remis des prix au cours d'un gala à l'hôtel du Parlement, le 30 mai 2014.

PRIX DES PARLEMENTS AU PRIMAIRE	PRIX DES PARLEMENTS AU SECONDAIRE
Loi sur le langage respectueux entre les élèves École des Petits-Explorateurs (Longueuil)	Loi sur les repas à l'extérieur École Internationale Lucille-Teasdale (Brossard)
Loi sur la création d'une cour d'école pacifique et sécuritaire pour contrer la violence École Notre-Dame-du-Rosaire (Saint-Benoit-Labre)	Loi sur l'instauration de la semaine de l'amitié et du goût de vivre École Sainte-Martine (Sainte-Martine)
Loi pour améliorer la sécurité et les conditions des débarcadères École Vincent-Lemire (Saint-François-du-Lac)	Loi sur la mise en place d'un programme de lutte contre le décrochage scolaire École secondaire Louis-Jacques-Casault (Montmagny)

LA CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA DÉMOCRATIE ET LES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES

Créée en novembre 2007, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires est issue d'un partenariat entre l'Assemblée nationale et l'Université Laval. L'Assemblée nationale française, le Directeur général des élections, le Vérificateur général du Québec, le Protecteur du citoyen, le Commissaire au lobbying ainsi que la maison de sondage CROP, en sont également partenaires.



Chaire de recherche
sur la démocratie et les institutions
parlementaires

La Chaire poursuit quatre objectifs :

1. Créer un pôle d'excellence universitaire sur la démocratie et les institutions parlementaires ;
2. Faire des institutions parlementaires un sujet spécifique de recherche, d'enseignement et de formation en droit, en science politique et en sciences sociales ;
3. Sensibiliser les étudiants à tous les aspects du parlementarisme dans les démocraties modernes ;
4. Favoriser l'ouverture de la communauté parlementaire sur son environnement.

Ses activités comprennent l'appui à la recherche, une offre de formation continue et un volet de diffusion des connaissances.

Activité de reconnaissance

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a accueilli, le 27 novembre, à la Bibliothèque de l'Assemblée, les partenaires et boursiers 2014-2015 de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. Il s'agissait de la 3^e édition de cette activité qui permet notamment de mettre en lumière les réalisations et les projets de la Chaire.

Cours à distance Parlementarisme comparé Québec-France

À la suite du succès remporté l'année dernière, le cours à distance Parlementarisme comparé Québec-France est offert pour une deuxième année consécutive. Ce cours de trois crédits du programme de premier cycle en science politique de l'Université Laval est destiné aux étudiants et chercheurs universitaires qui s'intéressent au fonctionnement des assemblées législatives, aux parlementaires et aux fonctionnaires. Il s'adresse aussi à toute personne qui désire en apprendre davantage sur la manière dont se concrétise la vie démocratique dans les sociétés québécoise et française. Le dynamisme de sa plateforme Web permet de poser un regard nouveau en comparant ces deux régimes parlementaires au moyen de vidéos d'experts et d'exercices pratiques qui mettent en relief leurs similitudes et leurs particularités.

Ce cours est le fruit d'une collaboration entre l'Assemblée nationale du Québec, l'Assemblée nationale française et la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval. Il profite de la collaboration de spécialistes provenant de chaque Assemblée de même que sur l'apport de professeurs de l'Université Laval et de Sciences Po Bordeaux.

En septembre 2014, 13 étudiants ont pu bénéficier de cet enseignement novateur. De plus, une version adaptée pour le Centre de la francophonie des Amériques a permis à 122 autres étudiants d’avoir accès à son contenu, ce qui a fait connaître le parlementarisme tel qu’il est pratiqué au Québec.

LE COURS DE DROIT ET PROCÉDURE PARLEMENTAIRE

En collaboration avec l’Université Laval, le cours de droit et procédure parlementaires est offert aux étudiants inscrits aux programmes de baccalauréat en droit, en science politique et en affaires publiques et relations internationales. Ce cours, qui en est cette année à sa 11^e année, permet aux étudiants d’approfondir leurs connaissances sur l’Assemblée nationale. Il couvre les fondements de la procédure parlementaire, les processus législatif et budgétaire, les privilèges parlementaires, le rôle de la présidence et le travail des commissions parlementaires. Ce cours est complété par une visite guidée du parlement ainsi qu’une conférence donnée par le secrétaire général.

LE PROGRAMME DES PAGES ÉTUDIANTS



Créé en 2009 en collaboration avec l’Université Laval, ce programme permet à des étudiants de premier cycle d’acquérir une expérience de travail enrichissante et de se familiariser avec les institutions parlementaires québécoises. Le rôle premier des pages consiste à répondre aux demandes du président et des vice-présidents, des députés, de leur personnel politique et des greffiers, afin qu’ils puissent se consacrer exclusivement à leurs débats ou activités dans les meilleures conditions qui soient. À ce titre, les pages doivent notamment préparer les salles, distribuer les documents et transmettre les communications écrites entre les députés et leur personnel. Ils doivent également faire un projet de recherche reconnu par l’université.

Quatorze étudiants universitaires sont entrés en fonction à la fin du mois d’août 2014 et ont été initiés à leurs tâches auprès des parlementaires sous la supervision du responsable des pages et sergent d’armes adjoint, M. Gilles Jourdain. Le stage pratique et la recherche dirigée conduisent à l’obtention de six crédits du programme de baccalauréat auquel ils sont inscrits.

La télédiffusion

Le Canal de l'Assemblée diffuse en direct et en différé les travaux parlementaires, les activités de presse et les différentes activités pédagogiques qui se déroulent à l'Assemblée nationale, des capsules de promotion institutionnelles, et des émissions thématiques, telles que celles de la série *Mémoires des députés*. C'est ainsi que près de 3 500 heures de programmation ont été offertes aux citoyens en 2014-2015.

Ces diffusions sont aussi accessibles sur le site Internet de l'Assemblée, dont la section vidéo offre une possibilité de huit activités en direct. Archivées, elles sont ensuite accessibles en tout temps, en plus de l'ensemble de la production interne.



Émissions thématiques

Parole aux députés	<p>L'objectif de cette émission consiste à faire connaître les 125 députés de la 41^e législature de l'Assemblée nationale auprès de la population. Le député présenté y évoque les grands moments de sa vie professionnelle, ses motivations et présente sa circonscription.</p> <p>Les capsules, d'une durée d'une minute et trente secondes pour chaque député, sont diffusées les lundis à 19 h, puis du lundi au vendredi à 7 h 30.</p>
125 députés en action	<p>Cette formule dynamique proposée dans un format de 30 secondes permet d'informer le citoyen des fonctions parlementaires occupées par chaque député.</p>
Mémoires de députés	<p>La série <i>Mémoires de députés</i>, dans laquelle d'anciens parlementaires témoignent de leur expérience politique, s'est enrichie de 18 nouvelles émissions en 2014-2015, grâce à la généreuse participation d'ex-parlementaires tels que MM. Claude Lachance, George Springate, Rémy Trudel, Yvan Bordeleau et Réal Gauvin. Ces émissions sont aussi accessibles sur le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse assnat.qc.ca/memoires.</p>
Capsules Focus	<p>Les <i>capsules Focus</i> portent sur des actualités parlementaires et institutionnelles, et sont diffusées quelques heures après la tenue d'une activité. Une vingtaine de capsules, d'une durée d'une minute et trente secondes, ont été réalisées au cours de l'année financière 2014-2015 et ont abordé notamment les remises de Médailles d'honneur de l'Assemblée nationale à différents récipiendaires, la caravane du Grand Défi Pierre Lavoie et la visite du président de la République française, M. François Hollande.</p>
20^e anniversaire de l'Amicale des anciens parlementaires	<p>À l'occasion de l'exposition <i>Mémoires de députés</i>, un documentaire de 12 minutes sur l'Amicale des anciens parlementaires a été produit, présentant l'historique, la mission et les objectifs de l'Amicale. Les membres du conseil d'administration ont été invités à témoigner de leur expérience au sein de l'Amicale, ainsi que d'anciens parlementaires qui en sont membres.</p>

LES ACTIVITÉS
ADMINISTRATIVES



LES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

La vision et les valeurs de l'administration de l'Assemblée nationale

LA MISSION

L'administration de l'Assemblée a pour mission d'offrir les services et les ressources nécessaires aux parlementaires afin de les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions. Ces fonctions consistent à légiférer, contrôler l'administration publique et représenter leurs concitoyens.

LES VALEURS

L'administration de l'Assemblée nationale souscrit à la déclaration des valeurs de l'administration publique québécoise, qui repose sur la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect. Dans un contexte parlementaire, elle fait aussi siennes les valeurs suivantes :



NEUTRALITÉ : une administration parlementaire centrée sur le service aux députés, sans égard à leur allégeance politique.

OUVERTURE : une administration parlementaire qui a toujours à l'esprit que l'Assemblée nationale doit être accessible et invitante pour tous les citoyens et citoyennes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : une administration parlementaire respectueuse des gens, de l'environnement et des valeurs universelles de partage et d'entraide.

MODERNITÉ : une administration parlementaire qui favorise la diversité sous toutes ses formes et qui intègre les technologies comme moyen de rapprochement.

RESPECT DU PATRIMOINE : une administration parlementaire qui protège et met en valeur le riche patrimoine matériel et immatériel de l'Assemblée.

Le Bureau de l'Assemblée

Le Bureau de l'Assemblée nationale supervise et oriente l'administration de l'Assemblée. Il doit, entre autres, adopter le plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale, approuver ses prévisions budgétaires et réglementer des domaines qui touchent de près les députés, telles leurs allocations et leurs conditions de travail ainsi que celles des membres de leur personnel.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE AU 31 MARS 2015		
Président du Bureau : M. Jacques Chagnon (Westmount—Saint-Louis)		
Membres		
Parti libéral du Québec (5) M ^{me} Marguerite Blais (Saint-Henri—Sainte-Anne) M ^{me} Julie Boulet (Lavoie) M. Robert Dutil (Beauce-Sud) M. Michel Matte (Portneuf) M. Marc H. Plante (Maskinongé)	Parti québécois (3) M. Harold LeBel (Rimouski) M ^{me} Carole Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) M ^{me} Lorraine Richard (Duplessis)	Coalition avenir Québec (1) M ^{me} Sylvie Roy (Arthabaska)
Membres suppléants		
Parti libéral du Québec (5) M. Stéphane Billette (Huntingdon) M. André Fortin (Pontiac) M. Guy Hardy (Saint-François) M. Patrick Huot (Vanier-Les Rivières) M ^{me} Karine Vallières (Richmond)	Parti québécois (1) M. Marjolain Dufour (René-Lévesque)	Coalition avenir Québec (1) M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour)

Les modifications au plan d'organisation administrative

Le plan d'organisation administrative a connu des changements au cours de l'année. Ainsi, le 2 octobre 2014, le Secrétariat général adjoint à l'administration a été transformé en Direction générale à l'administration. Le Service des restaurants y a été intégré, tout comme le Service de l'amélioration des infrastructures récemment formé.

Les modifications au plan d'organisation administrative visent à :

- générer des économies relatives à la masse salariale par des réaménagements de directions ou par des suppressions de postes à la suite de départs ;
- procéder à des regroupements de directions ou de services de même famille en vue d'améliorer la prestation de services aux parlementaires et créer une meilleure synergie entre les directions concernées ;
- offrir de nouveaux défis aux gestionnaires en place par un accroissement de responsabilités.

L'organigramme au 31 mars 2015



Le projet d'amélioration des infrastructures

L'hôtel du Parlement, reconnu comme monument historique national du Québec depuis 1985, a été érigé entre 1877 et 1886 en tenant compte des besoins de l'époque. Le seul agrandissement réalisé a été l'ajout du restaurant Le Parlementaire, en 1917. Depuis, les besoins des parlementaires et de la population ont évolué de façon considérable. Par ailleurs, la sécurité est primordiale de nos jours, surtout dans un contexte mondial où les institutions publiques pourraient être la cible.

L'évolution de l'enjeu de la sécurité a amené le Bureau de l'Assemblée nationale à vouloir donner aux parlementaires les moyens de bien exercer leurs rôles et de mieux accueillir, de façon sécuritaire, les citoyens qui franchissent chaque année les portes de l'Assemblée.

C'est dans cette optique qu'un programme fonctionnel et technique (PFT) a été commandé en 2012 et déposé à l'automne 2013, afin de déterminer et d'énoncer les besoins et d'émettre des hypothèses qui y répondent. C'est sur la base de ce PFT qu'en janvier 2015, quatre firmes de professionnels en architecture et ingénierie ainsi qu'un entrepreneur-gérant, choisis à l'issue d'appels d'offres publics, ont amorcé la conception des plans et devis du projet d'amélioration des infrastructures de l'Assemblée nationale.

Le projet vise en premier lieu à améliorer les installations en matière de sécurité, qui sont désuètes. Elles nécessitent une actualisation adaptée aux risques qu'un édifice public comme le parlement peut présenter. Des analyses de risques mettent en relief les besoins d'interventions en ce qui a trait aux mesures de sécurité du parc immobilier du parlement.

Différents travaux d'amélioration et de mise aux normes sont aussi devenus nécessaires pour satisfaire au Code du bâtiment et au bon déroulement des activités quotidiennes qui se déroulent dans un parlement. Les aires de services sont mal adaptées pour accueillir de façon sécuritaire plus de 124 000 visiteurs par année, en particulier les groupes scolaires. On prévoit donc la construction d'un nouveau pavillon d'accueil qui permettrait, d'une part, l'accessibilité universelle à l'hôtel du Parlement et, d'autre part, l'amélioration de tous les services d'accueil. Le projet comprend enfin l'ajout de deux salles de commission et de salles de réunion multifonctionnelles, ce qui contribuerait à une meilleure cohésion des activités parlementaires centralisées dans une seule partie de l'édifice.

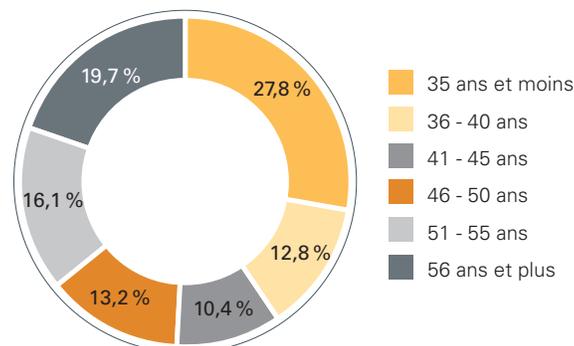
En date du 31 mars 2015, le Bureau de l'Assemblée nationale a autorisé des coûts de 3,5 millions de dollars pour la conception des plans et devis. À l'issue de la conception, l'estimation des coûts et l'échéancier du projet d'amélioration des infrastructures seront confirmés. La poursuite des travaux de construction sera conditionnelle à l'approbation du Bureau de l'Assemblée nationale à l'automne 2015.

Le personnel

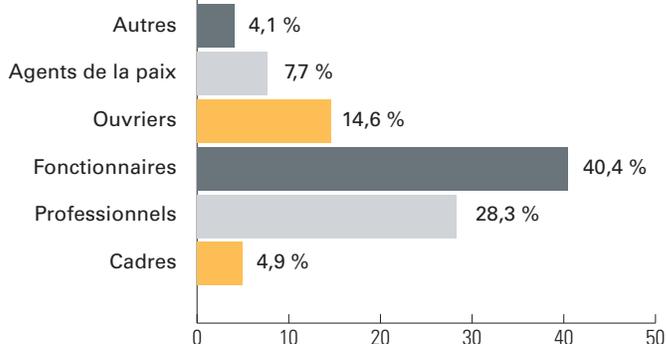
Pour mener à bien la mission de l'Assemblée, son administration embauche actuellement 484 employés réguliers et 192 employés occasionnels.

Le secteur politique, composé de directeurs de cabinets, d'attachés politiques, de conseillers et d'employés de soutien, regroupe quant à lui un total de 500 personnes, tant sur la colline Parlementaire que dans les bureaux de députés en circonscription.

L'effectif du secteur administratif par tranche d'âge



L'effectif du secteur administratif par catégorie d'emploi



Répartition par sexe

Femmes..... 51,9 %
Hommes 48,1 %

Les stages

Dans l'objectif d'offrir à la relève une chance de vivre une expérience de travail unique au sein de l'administration de l'Assemblée nationale, 36 stagiaires et 35 étudiants ont été accueillis en 2014-2015 dans différentes directions. Ces personnes représentent des candidatures intéressantes pour d'éventuels postes réguliers ou occasionnels.

Les formations

La mission de l'Assemblée, rappelons-le, consiste à offrir des services aux députés pour les soutenir dans leur rôle de législateur et de contrôleur de l'activité gouvernementale. L'Assemblée veille aussi à se faire connaître des citoyens et à les informer sur le travail des députés. Elle favorise donc le perfectionnement pour que les membres de son personnel soient à la fine pointe des connaissances dans leurs secteurs d'activité respectifs.

Par ailleurs, au début de la 41^e législature, des séances de formation ont été organisées afin de familiariser les nouveaux députés avec leur rôle de législateur et de contrôleur de l'action gouvernementale. Ces formations font un survol des divers aspects des travaux parlementaires et des règles qui les encadrent. Des formations équivalentes sont également offertes au personnel des députés afin qu'il puisse les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions.

De plus, pour permettre aux avocats de la fonction publique de compléter leur formation continue obligatoire, des formations reconnues par le Barreau du Québec sont offertes. Ainsi, ils peuvent notamment mieux comprendre le rôle de l'Assemblée nationale dans le processus d'accès à l'information et dans celui d'adoption des lois qu'ils sont appelés à rédiger, défendre ou appliquer.

En outre, des formations sur les commissions parlementaires et la procédure parlementaire ont été données aux employés administratifs de l'Assemblée. En collaboration avec la sûreté du Québec, une formation sur mesure portant sur les pouvoirs et devoirs des agents de la paix a aussi été donnée aux constables spéciaux. Enfin, certains employés ont participé à des séances de formation sur le protocole de l'Assemblée nationale.

Un quart de siècle et plus de dévouement

Dix-neuf employés de l'Assemblée nationale comptant 25 ans de service dans la fonction publique et trois employés comptant 40 ans de service ont été honorés, le 4 décembre 2014, au cours d'une réception au restaurant Le Parlementaire.

Leur dévouement tout au long de ces années a été souligné. Voici leurs noms : M^{mes} Suzie Bernard, Brigitte Bourgault, Louise Cameron, Lise Charron, Caroline Côté, France Doré, Myriam Gilot, France Guillemette, Linda Papillon, Hélène Rangers, Michèle Rioux, Suzanne Rouleau et Johanne Tremblay ; MM Michel Arcand, Michel Bonsaint, Jacques Dufour, Denis M. Gagnon, Gilbert Lavoie et Daniel Samson. Quant aux personnes cumulant 40 ans de service, il s'agit de : M^{mes} Lise Déry ainsi que Diane Chamberland et M. Pierre Sansfaçon.

La cérémonie a eu lieu en présence du président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, du secrétaire général, M. Michel Bonsaint, et de plusieurs autres invités.

Première rangée, de gauche à droite : M. Michel Bonsaint, M^{mes} Myriam Gilot, France Guillemette, Hélène Rangers, Brigitte Bourgault, Suzanne Rouleau et Lise Charron, M. Pierre Sansfaçon, M^{me} Michèle Rioux et M. Jacques Chagnon.

Deuxième rangée, de gauche à droite : MM. Gilbert Lavoie, Daniel Samson et Jacques Dufour, M^{mes} Johanne Tremblay et Linda Papillon, M. Michel Arcand, ainsi que M^{mes} Suzie Bernard, France Doré et Caroline Côté.



Un coup d'œil sur l'administration

Plusieurs projets sont réalisés chaque année au sein de l'administration de l'Assemblée nationale. Voici quelques-uns d'entre eux, qui ont été exécutés en 2014-2015 :

■ Accueil de la 41^e conférence annuelle de l'Association canadienne des journaux des débats

Au cours des festivités soulignant le jubilé d'or du *Journal des débats*, l'Assemblée nationale a accueilli les participants de la 41^e conférence annuelle de l'Association canadienne des journaux des débats, du 18 au 22 août 2014. Cette association promeut le professionnalisme dans le contexte de la production des comptes rendus officiels des débats des assemblées législatives du Canada. Une quarantaine de délégués provenant du Canada, du Pays de Galles et du Royaume-Uni ont assisté à la conférence de Québec.



Les participants de la 41^e conférence annuelle de l'Association canadienne des journaux des débats.

■ Travaux d'entretien

Les murs en pierre calcaire et en granit de l'édifice André-Laurendeau ont été restaurés : ces travaux avaient pour objectif de nettoyer et de réparer l'ensemble des surfaces de maçonnerie de cet immeuble de 10 étages. Au total, plus de 300 pierres ont été remplacées.

En outre, la dernière phase du projet de rénovation des bureaux de l'hôtel du Parlement, amorcée en 2005, a été menée à terme. Elle a consisté en la rénovation des cabinets du président et du 2^e vice-président.

■ Implantation du libre-service SAGIR

Le libre-service SAGIR pour les employés et les gestionnaires a été mis à leur disposition le 19 mai 2014. Cet outil de gestion des ressources humaines permet de saisir en ligne les permis d'absence, feuilles de temps et changements aux renseignements personnels, et de consulter des informations relatives à l'emploi. Une formation en ligne a été accessible au personnel administratif pour qu'il apprenne à utiliser cet outil.

■ Les jardins du parlement

Pour une seconde année, l'Assemblée nationale a innové avec des aménagements de végétaux comestibles, un jardin de sylviculture et un jardin tropical présentés en façade du parlement. Réalisé en collaboration avec l'Université Laval et les Urbainculteurs, cet espace a permis aux visiteurs d'apprécier différents exemples d'agriculture urbaine, une pratique en plein essor partout dans le monde. Près de 200 variétés d'arbres fruitiers, de fruits et légumes, de fines herbes, d'arbres et de fleurs ont été cultivées selon les principes de l'agriculture biologique. Ces aménagements s'inscrivent en continuité avec le plan d'action pour le développement durable que l'Assemblée a adopté en 2009.

De nouveau, les visiteurs ont pu s'adonner à l'autocueillette dans certaines parcelles des potagers en pleine terre. Le reste des récoltes a été remis au restaurant Le Parlementaire, une occasion pour les plus fins gourmets de poursuivre leur expérience des jardins au restaurant de l'Assemblée nationale.

L'Assemblée a aussi pris part au projet Miel urbain, en collaboration avec la Miellerie de Champlain, qui a installé des ruches sur le toit de l'édifice Jean-Antoine-Panet. Le miel recueilli a été remis au restaurant Le Parlementaire et les surplus ont été vendus à La Boutique de l'Assemblée nationale.

Un chef en résidence au restaurant Le Parlementaire

Fiers de s'associer à la relève québécoise, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, le chef exécutif Yves Légaré et la sous-chef exécutive Renée Lévesque ont accueilli M. Samuel Aubry-Gagnon, le nouveau chef en résidence du restaurant Le Parlementaire. Ensemble, les trois cuisiniers doivent relever le défi d'implanter une vision culinaire distinctive afin de redéfinir la table du restaurant. Ils ont aussi fait le pari d'accroître la mise en valeur de la diversité et de la variété des produits des régions du Québec, dont ceux issus de l'agriculture urbaine au parlement.



De gauche à droite :
le chef exécutif du restaurant
Le Parlementaire, Yves Légaré,
le nouveau chef en résidence,
Samuel Aubry-Gagnon
et la sous-chef exécutive,
Renée Lévesque.

Utilisation des crédits alloués à l'Assemblée nationale en 2014-2015

	Crédits utilisés* (000 \$)
SECRETARIAT GÉNÉRAL	
Bureau du secrétaire général	1 069,5
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET PARLEMENTAIRES	
Direction générale des affaires juridiques et parlementaires	1 297,8
Direction des travaux parlementaires	3 264,8
Direction de la traduction et de l'édition des lois	558,0
	<u>5 120,6</u>
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	
Direction générale des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale	5 064,9
Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole	2 493,0
Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil	3 241,7
	<u>10 799,6</u>
DIRECTION GÉNÉRALE À L'ADMINISTRATION	
Direction générale à l'administration	1 764,0
Service des restaurants	1 668,1
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles	14 565,1
Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications	8 630,0
Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification	1 431,6
Direction des ressources humaines	11 029,1
Direction de la sécurité	5 188,4
	<u>44 276,3</u>
SERVICES STATUTAIRES AUX PARLEMENTAIRES	67 673,3
CRÉDITS UTILISÉS	128 939,3
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	6 223,2

* Les crédits utilisés comprennent les immobilisations, le traitement, le fonctionnement, les avances et les transferts.

LES ANNEXES



Les projets de loi adoptés

Liste des abréviations :

CAN :	Commission de l'Assemblée nationale
CAP :	Commission de l'administration publique
CAPERIN :	Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
CAT :	Commission de l'aménagement du territoire
CCE :	Commission de la culture et de l'éducation
CET :	Commission de l'économie et du travail
CFP :	Commission des finances publiques
CI :	Commission des institutions
CP :	Commission plénière
CRC :	Commission des relations avec les citoyens
CSSS :	Commission de la santé et des services sociaux
CTE :	Commission des transports et de l'environnement

LISTE DES PROJETS DE LOI PUBLICS DU GOUVERNEMENT ADOPTÉS :

n° 1	CAT	Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal (Vote : Pour 106, Contre 0, Abstention 0 – adopté à l'unanimité) (printemps 2014)
n° 2	CRC	Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (Vote : Pour 90, Contre 20, Abstention 0 - adopté à la majorité des voix) (automne 2014)
n° 3	CAT	Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Vote : Pour 85, Contre 28 Abstention 0 - adopté à la majorité des voix) (automne 2014)
n° 4	CFP	Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic (adopté à l'unanimité) (printemps 2014)
n° 5	CAPERIN	Loi modifiant la Loi limitant les activités pétrolières et gazières et d'autres dispositions législatives (adopté à la majorité des voix) (printemps 2014)

- n° 7 CP Loi entérinant l'entente relative au fonctionnement de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires, aux fonctions parlementaires ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 41^e législature (adopté à l'unanimité) (printemps 2014)
- n° 8 CET Loi modifiant le Code du travail à l'égard de certains salariés d'exploitations agricoles (Vote : Pour 78, Contre 25 Abstention 0 - adopté à la majorité des voix) (automne 2014)
- n° 9 CP Loi n° 1 sur les crédits, 2014-2015 (Vote : Pour 60, Contre 47 Abstention 0 – adopté à la majorité des voix) (printemps 2014)
- n° 10 CSSS Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (Vote : Pour 62, Contre 50, Abstention 0 – adopté à la majorité des voix) (printemps 2015)
- n° 11 CAPERN Loi sur la Société du Plan Nord (adopté à la majorité des voix) (automne 2014)
- n° 12 CFP Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives (adopté à l'unanimité) (automne 2014)
- n° 14 CI Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions (adopté à l'unanimité) (automne 2014)
- n° 15 CFP Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (Vote : Pour 82, Contre 26, Abstention 0 - adopté à la majorité des voix) (automne 2014)
- n° 16 CTE Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions (adopté à l'unanimité) (automne 2014)
- n° 17 CI Loi modifiant la Loi sur le Barreau, la Loi sur le notariat et le Code des professions (adopté à l'unanimité) (automne 2014)
- n° 19 CET Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
- n° 21 CI Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake (adopté à l'unanimité) (automne 2014)

-
- | | | |
|-------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| n° 22 | CET | Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant les articles 7.1 et 7.2 de la Loi sur les produits alimentaires (adopté à l'unanimité) (automne 2014) |
| n° 23 | CAT | Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal relativement à la composition du comité exécutif (adopté à l'unanimité) (automne 2014) |
| n° 25 | CTE | Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers (adopté à l'unanimité) (printemps 2015) |
| n° 26 | CI | Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics (titre modifié) (Vote : Pour 109, Contre 0, Abstention 0 - adopté à l'unanimité) (printemps 2015) |
| n° 30 | CFP | Loi portant principalement sur la suspension de versements de bonis dans le contexte de mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire (adopté à l'unanimité) (printemps 2015) |
| n° 31 | CP | Loi prolongeant le mandat de la personne désignée pour remplir temporairement les fonctions du directeur général des élections (adopté à l'unanimité) (automne 2014) |
| n° 40 | CP | Loi n° 1 sur les crédits, 2015-2016 (adopté à la majorité des voix) (printemps 2015) |
| n° 52 | CSSS | Loi concernant les soins de fin de vie (Vote : Pour 94, Contre 22, Abstention 0 - adopté à la majorité des voix) (printemps 2014) |

LISTE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ ADOPTÉS :

- | | | |
|--------|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| n° 200 | CAT | Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon (adopté à l'unanimité) (automne 2014) |
| n° 201 | CAT | Loi concernant la Ville de Westmount (adopté à l'unanimité) (automne 2014) |
| n° 202 | CAT | Loi concernant la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon (adopté à l'unanimité) (automne 2014) |
| n° 203 | CCE | Loi concernant la vente d'un immeuble situé dans le site patrimonial de La Grave (adopté à l'unanimité) (automne 2014) |

Les mandats des commissions parlementaires terminés ou en cours de réalisation en 2014-2015

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- Formation des commissions parlementaires et adoption de la liste des présidents de séance

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Audition des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics concernant

- La gouvernance et la gestion des grands projets d'infrastructure de l'Agence métropolitaine de transport (Chapitre 4 du rapport du Vérificateur général d'automne 2013)
- Les médicaments et les services pharmaceutiques (Chapitre 6 du rapport du Vérificateur général du printemps 2014)
- La réalisation et l'exploitation d'aires de service (Chapitre 2 du rapport du Vérificateur général du printemps 2014)
- La gestion et l'aide financière du Fonds vert (Chapitre 4 du rapport du commissaire au développement durable du printemps 2014)
- Acquisition de biens et de services (Chapitre 3 du rapport du Vérificateur général du printemps 2014)
- La gestion administrative du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- La gestion administrative de la Régie des alcools, des courses et des jeux
- Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du Vérificateur général
- Le rapport d'application de la Loi sur l'administration publique 2012-2014
- La gestion administrative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- La gestion administrative du ministère de la Santé et des Services sociaux

Autres mandats

- Élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission
- Élection à la présidence de la Commission

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandats confiés par l'Assemblée

- Étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi limitant les activités pétrolières et gazières et d'autres dispositions législatives

- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord
- Étude des crédits budgétaires 2014-2015

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission
- Interpellation du député de Chauveau au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles sur le sujet suivant : Les décisions politiques qui mènent à une hausse injustifiée des tarifs d'électricité

Mandats pris à l'initiative de la Commission

- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandats confiés par l'Assemblée

- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal
- Étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal relativement à la composition du comité exécutif
- Entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon
- Entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Ville de Westmount
- Entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon
- Entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel
- Étude des crédits budgétaires 2014-2015

Mandat conféré par une loi

- Étude des rapports de mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission
- Interpellation du député de Gaspé au ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime sur le sujet suivant : L'offensive du gouvernement libéral contre les régions du Québec : des actions soutenues contre le développement local et régional

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandats confiés par l'Assemblée

- Entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la vente d'un immeuble situé dans le site patrimonial de La Grave
- Étude des crédits budgétaires 2014-2015

Mandat conféré par une loi

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission
- Interpellation de la députée de Pointe-aux-Trembles au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur le sujet suivant : Les déclarations irresponsables, les ballons d'essai et les coupures de services du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mandats pris à l'initiative de la Commission

- Étude de la pétition concernant les cours d'éducation sexuelle
- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandats confiés par l'Assemblée

- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant le Code du travail à l'égard de certains salariés d'exploitations agricoles
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives
- Étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant les articles 7.1 et 7.2 de la Loi sur les produits alimentaires
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises
- Étude des crédits budgétaires 2014-2015

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission
- Interpellation du député de Saint-Jean au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur le sujet suivant : Fermeture des carrefours jeunesse-emploi : l'abandon des jeunes par un gouvernement libéral sans vision

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES**Mandats confiés par l'Assemblée**

- Étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic
- Étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016
- Étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi portant principalement sur la suspension de versements de bonis dans le contexte de mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire
- Étude des crédits budgétaires 2014-2015

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission
- Élection à la vice-présidence de la Commission
- Interpellation du député de Sanguinet au président du Conseil du trésor sur le sujet suivant : L'objectif du gouvernement libéral de réduire le panier de services publics du Québec à celui de la moyenne canadienne
- Poursuite du débat sur le discours du budget

Mandat pris à l'initiative de la Commission

- Le phénomène du recours aux paradis fiscaux

Mandats confiés par l'Assemblée

- Étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant la Loi sur le Barreau, la Loi sur le notariat et le Code des professions
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 26, Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics
- Étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires
- Étude des crédits budgétaires 2014-2015
- Consultation générale et auditions publiques sur le document intitulé « Orientations gouvernementales pour un gouvernement plus transparent, dans le respect du droit à la vie privée et la protection des renseignements personnels »

Mandat conféré par une loi

- Étude du Rapport sur la mise en œuvre de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission
- Interpellation du député de Chicoutimi et chef de l'opposition officielle au premier ministre sur le sujet suivant : Les avantages de la souveraineté du Québec
- Entendre le Protecteur du citoyen
- Entendre le Directeur général des élections

Mandats pris à l'initiative de la Commission

- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Coroner
- Audition d'Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen
- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire à la lutte contre la corruption
- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative des 18 Fonds de soutien à la réinsertion sociale des établissements de détention du Québec
- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Comité consultatif du Fonds central de soutien à la réinsertion sociale

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandats confiés par l'Assemblée

- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance
- Consultations particulières sur le projet de loi n° 27, Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés
- Étude des crédits budgétaires 2014-2015
- Consultations particulières sur les documents intitulés Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion
- Consultations particulières sur le Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle

Mandats conférés par une loi

- Examen des rapports sur les activités du Fonds de soutien aux proches aidants et sur celles de la Société de gestion L'Appui pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011, 2012 et 2013
- Examen des rapports sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011, 2012 et 2013

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission
- Interpellation de la députée de Repentigny à la ministre de la Famille sur le sujet suivant : Le manque de vision du gouvernement libéral concernant l'avenir du réseau des services de garde
- Interpellation du député de Borduas à la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, sur le sujet suivant : La politique québécoise d'immigration

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandats confiés par l'Assemblée

- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales
- Consultations particulières sur le projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée
- Étude des crédits budgétaires 2014-2015

Mandats conférés par une loi

- Étude des rapports annuels 2013-2014 des agences de la santé et des services sociaux suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie et Centre-du-Québec, Montérégie, Montréal, Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean, et du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik
- Étude du rapport annuel de gestion 2013-2014 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission
- Élection à la vice-présidence de la Commission
- Interpellation du député de La Peltrie au ministre de la Santé et des Services sociaux sur le sujet suivant : L'accès aux soins dans le réseau de la santé et des services sociaux et le bilan libéral des dix dernières années
- Interpellation du député de Verchères au ministre de la Santé et des Services sociaux sur le sujet suivant : La crise au CHUM provoquée par le comportement du ministre de la Santé et des Services sociaux

Mandat pris à l'initiative de la Commission

- Examen des orientations, des activités et de la gestion des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandats confiés par l'Assemblée

- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers

-
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique afin d'en prolonger l'application
 - Étude des crédits budgétaires 2014-2015
 - Consultations particulières sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020

Mandats conférés par une loi

- Étude du rapport d'évaluation 2013, cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges
- Étude du rapport de la Société de l'assurance automobile du Québec sur l'encadrement de la publicité automobile

Mandat prévu au Règlement

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission

Mandat pris à l'initiative de la Commission

- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Masse salariale, allocations et dépenses des députés en 2014-2015

MASSE SALARIALE DES DÉPUTÉS

Rémunération régulière (comprend l'indemnité de base et l'indemnité additionnelle)	12 590 884 \$
---------------------------------------------------------------------------------------	---------------

ALLOCATIONS

Allocations de dépense, de présence et allocations de déplacement dans la circonscription électorale et ailleurs au Québec	3 239 429 \$
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

Allocations de transition (comprend les allocations versées lors du départ d'un député)	3 347 278 \$
--------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

Déplacement de la circonscription électorale à l'hôtel du Parlement	1 027 966 \$
---------------------------------------------------------------------	--------------

Logement à Québec ou en banlieue	1 654 524 \$
----------------------------------	--------------

Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pendant le premier mandat	67 646 \$
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Frais de fonctionnement du local dans la circonscription électorale	5 710 454 \$
---------------------------------------------------------------------	--------------

DÉPENSES

	Personnel des députés	Personnel des cabinets	Total
Masse salariale	13 946 128 \$	7 508 852 \$	21 454 980 \$
Frais de déplacement	511 054 \$	332 820 \$	843 874 \$
Services de recherche des partis politiques			2 576 485 \$

Mandats des unités administratives

Le **secrétaire général** est le premier fonctionnaire de l'Assemblée nationale et le premier conseiller en matière de procédure parlementaire auprès du président et de l'ensemble des députés. Il assure la surveillance et la gestion du personnel de l'Assemblée nationale, administre les affaires courantes et exerce les autres fonctions qui lui sont assignées par le Bureau de l'Assemblée nationale, dont il est le secrétaire.

La **Direction du secrétariat général et du secrétariat du Bureau** assiste le secrétaire général dans la gestion courante de son bureau, coordonne et réalise des mandats de nature institutionnelle et conseille le secrétaire général en matière de sécurité de l'information. De plus, elle fournit l'expertise professionnelle et technique liée à la tenue et au suivi des réunions du Bureau et met à jour le *Répertoire des règles administratives du Bureau de l'Assemblée* et conseille les députés et leur personnel sur leurs conditions de travail. Enfin, elle élabore et assure la mise en œuvre du plan stratégique de l'Assemblée nationale ainsi que les orientations en matière de développement durable.

La **Direction générale des affaires juridiques et parlementaires** conseille l'Assemblée nationale sur le plan juridique et fournit l'ensemble des services professionnels en matière de rédaction de projets de loi des députés et de projets de loi d'intérêt privé. Elle coordonne, planifie et contrôle les activités des directions du secteur parlementaire et assiste le secrétaire général dans son rôle de conseiller concernant les travaux de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires.

La **Direction des travaux parlementaires** assure la préparation, le bon déroulement et le suivi des séances de l'Assemblée et des commissions ainsi que leur transcription dans le *Journal des débats*. Elle édite, en français et en anglais, le *Feuilleton et préavis* et le *Procès-verbal* de chaque séance ainsi que le Règlement et autres règles de procédure de l'Assemblée. De plus, elle assure la gestion du programme de stage des pages étudiants.

La **Direction de la traduction et de l'édition des lois** fournit l'ensemble des services professionnels et techniques de traduction, de révision, d'édition et d'impression des projets de loi et autres documents législatifs et répond aux besoins de traduction des unités administratives.

La **Direction générale à l'administration** planifie, oriente, coordonne et contrôle les activités des unités administratives sous son autorité. Celles-ci fournissent les services d'amélioration des infrastructures, de services alimentaires, de gestion immobilière et de ressources matérielles, d'informatique et de télécommunications, de diffusion des débats, de ressources financières, d'approvisionnement et de vérification, de ressources humaines, de services de sécurité.

La **Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles** est responsable des activités de construction, de rénovation, de conservation, de restauration, d'aménagement et d'entretien des édifices de l'Assemblée. De plus, elle coordonne les activités liées aux services de courrier et de messagerie, d'imprimerie, de reprographie et d'approvisionnement en fournitures.

La **Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications** gère la télédiffusion des travaux parlementaires, des conférences de presse et de certaines activités spéciales en plus de produire des documents audiovisuels et multimédias à caractère pédagogique. Elle conseille les autorités sur les orientations et les politiques relatives aux technologies de l'information et collabore aux stratégies de développement liées aux nouvelles technologies. Elle fournit les services et le soutien requis en informatique, en bureautique et en télécommunications.

La **Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification** coordonne et supervise les activités liées à la préparation et au suivi du budget, à la comptabilisation des opérations et à l'approvisionnement. Elle conseille et assiste les autorités et les gestionnaires en matière de finances et d'approvisionnement.

La **Direction des ressources humaines** conseille les autorités et les gestionnaires en matière d'organisation administrative, de gestion de l'effectif, d'évaluation et de classification des emplois et d'organisation du travail. Elle réalise les activités liées à l'organisation du travail, à la dotation des emplois, à la gestion de l'effectif, aux relations de travail, à la rémunération, à l'interprétation des conditions de travail des députés, du personnel politique et administratif, à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'au développement des compétences.

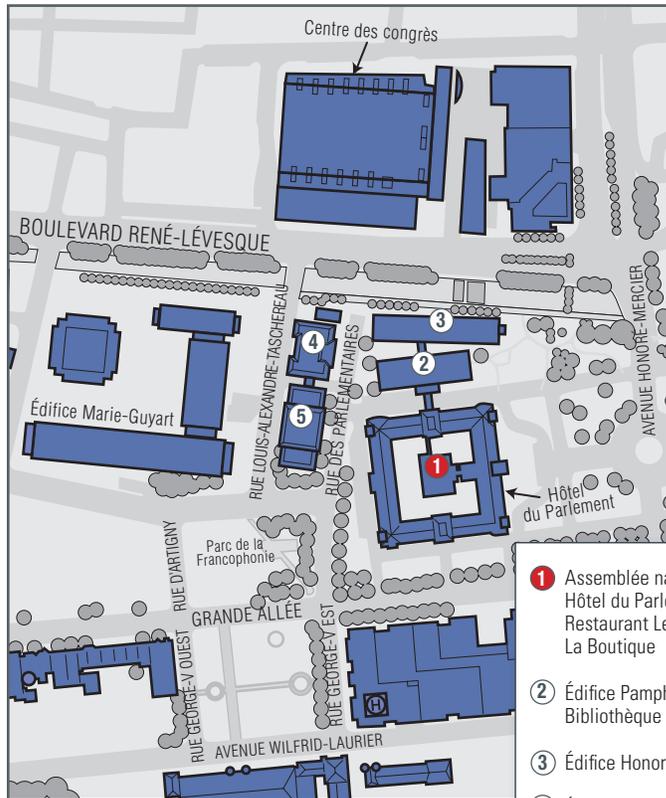
La **Direction de la sécurité** veille à la protection des personnes, des édifices et des biens sur les propriétés de l'Assemblée nationale, ce qui lui permet d'assurer la bonne marche des travaux parlementaires. Elle conseille les autorités sur toutes les mesures de prévention et de protection à prendre en matière de sécurité à l'hôtel du Parlement et dans les bureaux de circonscription. Elle fait le suivi des risques, en s'appuyant notamment sur la détection des menaces. À ce titre, elle renseigne les autorités sur tous les événements d'intérêt qui concernent la sécurité parlementaire.

La **Direction générale des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale** fournit les services professionnels et techniques en matière de communication, d'activités éducatives, de protocole, d'accueil et de relations interparlementaires et internationales. Elle a aussi pour mission de répondre aux besoins documentaires et de recherche des parlementaires et des unités administratives de l'Assemblée. Pour ce faire, elle met à leur disposition des services de référence, de recherche, de gestion documentaire et d'archives.

La **Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil** favorise le rayonnement de l'Assemblée nationale et conseille les autorités et les unités administratives en matière de communications et de relations publiques. Elle offre, de plus, des services de graphisme, de rédaction, de communication sur le Web ainsi qu'un service d'information aux médias. Elle s'occupe aussi des médias sociaux utilisés par l'Assemblée. En outre, elle réalise des activités à caractère pédagogique, telles des simulations parlementaires. De concert avec le Service de la télédiffusion des débats, elle élabore et coordonne la production de documents audiovisuels et multimédias. De plus, elle assure les services d'accueil et de renseignements pour le public, les visites guidées de l'hôtel du Parlement ainsi que la gestion de la Boutique de l'Assemblée.

La **Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole** conseille les autorités en matière de relations interparlementaires et internationales et coordonne les activités de l'Assemblée nationale dans ce domaine. De plus, elle est responsable des activités protocolaires de l'Assemblée ainsi que de la préparation et du bon fonctionnement des cérémonies officielles. Elle exerce aussi un rôle-conseil sur le plan protocolaire auprès de la présidence, des députés et des organismes extérieurs.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Colline Parlementaire - édifices et stationnements

- 1 Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Restaurant Le Parlementaire
La Boutique
- 2 Édifice Pamphile-Le May
Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- 3 Édifice Honoré-Mercier
- 4 Édifice Jean-Antoine-Panet
- 5 Édifice André-Laurendeau

Assemblée nationale

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Renseignements généraux

Téléphone : 418 643-7239
Ligne sans frais : 1 866 DÉPUTÉS
(1 866 337-8837)
Télécopieur : 418 646-4271
Courriel : renseignements@assnat.qc.ca

VISITES GUIDÉES

Horaire habituel*
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30

Horaire d'été (du 24 juin à la fête du Travail)
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 15
Samedi et dimanche, 24 juin, 1^{er} juillet et
fête du Travail, de 9 h 30 à 16 h 15

Des visites guidées extérieures
sont aussi offertes.

Les groupes de plus de 10 personnes
sont priés de réserver.

Renseignements

Téléphone : 418 643-7239
Télécopieur : 418 646-4271
Courriel : renseignements@assnat.qc.ca

RESTAURANT LE PARLEMENTAIRE

Du lundi au vendredi, de 8 h à 14 h 30*
Cet horaire peut varier en été.

Réservations

Téléphone : 418 643-6640
Télécopieur : 418 643-6378
Courriel : resto@assnat.qc.ca

LA BOUTIQUE

Horaire habituel*
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30

Horaire d'été (du 24 juin à la fête du Travail)

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30
Samedi et dimanche, de 9 h 30 à 16 h 30

Renseignements

Téléphone : 418 643-8785
Télécopieur : 418 528-6022
Courriel : boutique@assnat.qc.ca

* Modifications sans préavis

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
Division de la reprographie et de l'imprimerie
Juin 2015



Papier fabriqué au Québec



Place aux citoyens

Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3
assnat.qc.ca
accueil@assnat.qc.ca
1 866 DÉPUTÉS



assnat.qc.ca/mediassociaux

